

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Périgord : des châteaux en fête

BÉARN

Arkéma décarbone

PAYS-BASQUE

Ginto Hôtels en quête d'un cinquième établissement



SYLVAIN
CHATAIN

Directeur de Walygator

Lot-et-Garonne

Walygator Retour en fanfare

4

30



34



20

À la une

4 Walygator :
retour en fanfare

Dordogne

10 Périgord : des châteaux en fête

12 Grand Bergeracois :
un Cadet devenu grand

14 Nouvelles brèves

Gironde

16 Art contemporain : le retour de BAD+

18 Nouvelles brèves

Landes

20 Patrimoine :
l'abbaye de Sordes gagne au loto

22 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

24 Pruneau d'Agen, la cure de jouvence

26 Nouvelles brèves

Béarn

28 Arkéma décarbone

30 Le *Durango* nouveau

32 Nouvelles brèves

Pays basque

34 Ginto Hôtels en quête
d'un cinquième établissement

36 Label « Numérique Responsable »
pour Belharra

37 Bayonne : Satis Kobs Center débarque

38 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

40 Bureau Concept, les bons génies
de la bureautique

42 Eau, un plan d'action coordonné

44 Médecine mobile : TIMM prend la route

46 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

50 Éloge de la fragilité

Tendances Business

54 Changement climatique : de nombreux obstacles

56 Financer la rénovation énergétique

58 Une formation pour les exclus

60 Cinéma

62 Annonces Légales



42



58

SYLVAIN
CHATAIN
Directeur de Walygator

Walygator Retour en fanfare

Le célèbre parc d'attractions agenais Walygator (anciennement Walibi) a ouvert ses portes le 15 avril. Rencontre avec son directeur, Sylvain Chatain, qui a gravi tous les échelons de la structure en 10 ans après avoir démarré à la base comme stagiaire. Covid, pass sanitaire, ouverture d'Aqualand : il dresse le bilan et les perspectives de la structure sur une période digne des montagnes russes.

Par Jonathan BITEAU

La Vie Economique : Comment se porte le parc Walygator dans cette période post-Covid ?

Sylvain Chatain : « Les parcs d'attraction ont subi une tempête terrible. Aujourd'hui, on a fait une saison 2022 rassurante après une saison 2020 catastrophique pour le parc mécanique. Elle a été plus correcte pour Aqualand qui n'avait pas l'obligation du port du masque. On a dû ouvrir les parcs en une semaine alors qu'on sortait de 3 mois de chômage partiel. On avait perdu 100 % de chiffres d'affaires. On a résisté pour protéger l'équipe qui est une vraie famille. Je suis resté enfermé dans le parc jusqu'en juin et il a fallu tondre, jardiner et entretenir les lieux, ce que j'ai fait avec l'espoir de rouvrir le plus rapidement possible. Le 14 juillet 2020, on a eu 300 visiteurs soit 10 fois moins que la normale. On a économisé au maximum avec les cadres de l'entreprise qui sont allés faire des frites, remplacer dans les manèges, etc. Et le 29 octobre, juste avant l'opération Halloween, le gouvernement referme les parcs d'attraction. On était au début de l'hiver et notre trésorerie devait nous permettre de tenir jusqu'à la prochaine saison. On a fait appel au PGE en espérant remonter en 2021. On a démarré très fort la saison en juin et juillet 2021. Puis on a pris une nouvelle claque avec le pass sanitaire et

70 % de baisse de fréquentation en quelques jours. La saison a été ratée avec un été pluvieux pour Aqualand en plus. On attendait 2022 avec impatience. On n'est pas revenus au niveau avant Covid mais c'était correct. La situation aujourd'hui est stable, normale après 2 années très compliquées humainement. On a bien compris qu'on n'était pas indispensables, heureusement, on a tourné la page. »

LVE : À quel niveau de fréquentation êtes-vous aujourd'hui ?

S. C. : « Avec l'impact du Covid, les parcs ne se fient plus à la fréquentation brute. On s'est rendu compte que lorsqu'on dépasse un certain seuil de fréquentation, la satisfaction clientèle s'effondre et le ticket client aussi. Notre philosophie est de répartir la fréquentation, la lisser sur les différentes journées et même de la limiter au besoin. Nous restons le lieu qui accueille le plus de public à l'année en Lot-et-Garonne (400 000 visiteurs pour Walygator et Aqualand NDLR). On axe notre billetterie sur des billets datés pour bloquer les journées à grosse fréquentation. On peut accueillir 7 000 visiteurs par jour au parc, voire 10 000, mais alors vous avez 2 heures d'attente à chaque manège, les clients sont mécontents et le personnel s'en prend plein la

figure. Au final, vous avez fait une bonne journée en termes de fréquentation tout en créant de l'insatisfaction. Aujourd'hui, on préfère largement 2 journées à 3 500 plutôt qu'une à 7 000.

LVE : Quelle est votre attraction préférée ?

S. C. : « J'ai un petit péché mignon le matin avant l'ouverture : la Coccinelle. Le Boomerang (grand huit NDLR) est aussi parfait pour se vider la tête ! Les manèges sont un outil de production de loisirs. Comme je connais l'envers du décor, je ne le vois pas de la même manière. Les cordonniers sont les plus mal chaussés. »

LVE : Avez-vous des difficultés de recrutement ?

S. C. : « La période de recrutement est de plus en plus dure et une partie de la clientèle est de plus en plus difficile, notamment avec nos jeunes collaborateurs. Les clients n'acceptent plus l'interdit. Et c'est problématique sur des attractions avec des exigences de sécurité. Je pense notamment à la limite de taille qui pose régulièrement problème. C'est compliqué. Sur le recrutement pur, on est sur une génération qui nécessite de la câlinothérapie. Il y a aussi un mal insurmontable parfois : les parents qui sont très, voire trop présents. Quand ils viennent aux entretiens avec leurs enfants, pensant leur rendre service, c'est tout l'inverse. Il y a moins d'autonomie dans cette génération, c'est assez surprenant. »

“ On a bien compris qu'on n'était pas indispensables, heureusement, on a tourné la page ”



“ Les clients n’acceptent plus l’interdit ”

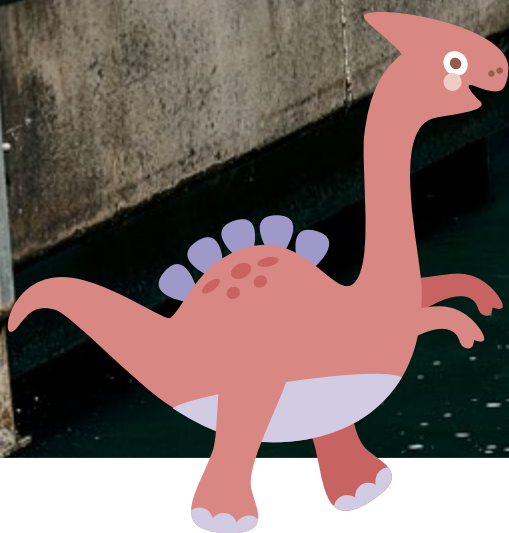
LVE : Pourquoi avoir changé de nom alors que la marque Walibi était très connue, même au-delà du Lot-et-Garonne ?

S. C. : « On a dû changer de nom en 2021 pendant le Covid. Walibi était une marque avec un contrat qui arrivait à terme et la propriété d’un autre groupe de loisirs que le nôtre (Aspro NDLR). On souhaitait avoir notre propre liberté et développer le parc différemment. Le groupe Aspro étant propriétaire d’un autre parc dans l’Est de la France, Walygator, nous sommes devenus Walygator Sud Ouest. »

LVE : Pouvez-vous nous raconter votre parcours aussi incroyable que méritoire ?

S. C. : « J’ai commencé comme stagiaire au service technique de Walibi en 2004. Je faisais un BTS électrotechnique au lycée de Baudre à Agen. Je n’étais pas sûr de mon parcours scolaire, j’étais presque sûr à 100 % que j’allais droit dans le mur même ! J’avais fait le stage dans le cadre de mes études et j’ai adoré, tout simplement. Par forcément la technique pure et dure mais l’environnement et le cadre de travail, le fait de produire du loisir. À la fin de mon stage, on m’a proposé de faire une saison. J’étais livreur de marchandises dans les restaurants et je me suis régalé sur cette saison. J’ai loupé ma 2^e année de BTS et c’est le plus bel échec qui aurait pu m’arriver ! Je ne voulais pas refaire de BTS et je voulais autre chose. Je suis tellement tombé amoureux du parc que je me suis dit qu’il fallait trouver un diplôme qui corresponde au parc. Je suis allé frapper à la porte de Sud Management





“ Nous restons le lieu qui accueille le plus de public à l'année en Lot-et-Garonne ”



© D.R.

“ J'adore le fait de produire du loisir ”



pour réaliser un cursus de 3 ans en gestion puis j'ai fait une école supérieure de commerce à Chambéry. Et pour payer mes études, j'avais fait un petit emprunt qu'il fallait rembourser et je travaillais au parc en contrat professionnel en tant qu'adjoint à la restauration. J'ai progressé petit à petit au sein de l'entreprise. À la fin de mes études, j'ai été embauché au parc en tant qu'adjoint aux ventes internes en 2010. Je commençais à faire ma petite place. »

LVE : Comment êtes-vous devenu directeur du parc ?

S. C. : « Le parc a été racheté par le groupe Aspro, un groupe espagnol de loisirs qui possède également la franchise Aqualand. Et un matin, le groupe Aspro est venu dans mon bureau pour me proposer la direction du parc et j'ai dit oui. Du jour au lendemain, je me suis retrouvé à la tête du parc en plein changement d'actionnaire en 2015. »

LVE : Ça n'a pas dû être facile ?

S. C. : « Effectivement, c'était compliqué. Je suis devenu le patron de mon maître de stage du jour au lendemain ! Je ne sais pas si j'avais la meilleure légitimité. Du point de vue des actionnaires oui mais je me suis retrouvé à la direction avec des personnes qui étaient au-dessus de moi hiérarchiquement la veille. Globalement, dans l'entreprise cela a été bien accueilli, même si c'était une surprise. Aujourd'hui, cela fait 8 ans donc j'ai battu le record de longévité sur le poste. C'est éprouvant : on passe d'une petite entreprise de 26 permanents en hiver à plus de 300 personnes en saison. »

LVE : Avec le recul, savez-vous pourquoi les actionnaires espagnols, le groupe Aspro, vous ont choisi ?

S. C. : « Le travail. Je suis un bosseur, un acharné du travail. »

“ Je suis devenu le patron de mon maître de stage du jour au lendemain ! ”

LVE : Pouvez-vous nous raconter la genèse du projet d'Aqualand à côté de Walygator ?

S. C. : « Depuis 2015, on se posait la question des axes de développement. Or, Agen fait partie des 15 villes les plus chaudes d'Europe. Comme le groupe Aspro possède la marque Aqualand, on a décidé de se lancer. C'était quand même un investissement de 20 millions d'euros ! Aqualand Agen a donc ouvert partiellement en 2018 et complètement en 2019. Aujourd'hui, je dirige les 2 parcs. »

LVE : À 38 ans et après avoir démarré comme stagiaire, est-ce que cette ascension n'est pas un peu vertigineuse ?

S. C. : « C'est vrai que cela fait un peu success story, même si je n'aime pas ce terme. Mais je me sers de mon exemple pour dire qu'on peut se tromper dans ses études mais avec de la persévérance les portes finissent par s'ouvrir. Quand je recrute un saisonnier, je me dis que c'est peut-être le prochain directeur, mon successeur. » ■

LE CALENDRIER D'OUVERTURE

Ouverture du 15 avril jusqu'au 1^{er} dimanche de novembre pour Walygator.

Essai d'une 1^{ère} ouverture à Noël cette année.

Ouverture du 17 avril jusqu'au 1^{er} dimanche de septembre pour Aqualand.



Périgord Des châteaux en fête

La troisième édition de Châteaux en fête, le rendez-vous printanier qui ouvre la saison touristique en Périgord, se déroule jusqu'au 1^{er} mai. Le département met ses plus beaux manoirs en mode animation pour accueillir les visiteurs.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



Ce sont des découvertes à savourer en famille et entre amis, pour partager des moments inédits

dans des hauts-lieux du Périgord ou des sites privés plus confidentiels. Les châteaux, petits et grands, forment une identité forte pour ce département volontiers qualifié de « pays des 1 001 châteaux ». On en dénombre ainsi 661 dont 67 forteresses et 339 manoirs, ce qui ferait du Périgord le fief de 11 % des châteaux de France !

UNE AUTRE FAÇON DE VISITER

La manifestation s'est installée dans le paysage en l'espace de trois éditions, avec un démarrage compliqué par la période Covid, et renforce sa philosophie autour d'expériences conviviales dans des décors remarquables. Le comité



© SBT

départemental du tourisme (CDT) et le Département, avec la collaboration de 70 propriétaires de châteaux, gentilhommières, repaires et demeures privées, proposent des centaines d'animations inédites et d'expériences privilégiées au cœur de bâtisses historiques parfois méconnues du grand public : une quarantaine sont exceptionnellement ouvertes à la visite.

EN IMMERSION

L'immersion patrimoniale opère à travers une grande diversité de rencontres thématiques organisées et guidées par les propriétaires eux-mêmes, ravis de partager l'histoire des lieux et d'y ajouter quelques loisirs originaux : baptême en montgolfière, spectacle de danse, concert, théâtre, ateliers, dégustation, projection cinéma, conférence, activité pour enfants, banquet costumé, exposition d'art de la table, pyrotechnie, marché de producteurs, dîner aux chandelles, enquête historique, démonstration de tir à l'arbalète, reconstitution d'époques, spectacle médiéval, grimpe d'arbres dans le parc...

“ Avec 661 châteaux, le Périgord concentre 11 % des châteaux de France ”

Les propositions sont innombrables pour changer les regards sur les murs figés par le temps. Des visites font entrer dans l'intimité de sites clos le reste de l'année ou apportent un éclairage particulier, un sur-mesure difficile à trouver en pleine saison. Des ruines de Bruzac à la Tour librairie de Montaigne, des lieux inspirés reprennent vie.

L'ORIGINALITÉ AU PROGRAMME

Quelques exemples ? Les amateurs de plancha réserveront leur soirée apéro concert sur fond de jazz au domaine de Montplaisir. On sort les chandelles au château de Lacypierre pour un « repas de famille » dans le grand salon. Le spectacle de danse « dedans-dehors » reconnecte sons et mouvements au château de Condat.

Le château de Lasteyrie plonge dans « Ephemera », un univers entre bibliothèque, musique et art. Mozart à une soirée du château de Puycharnaud. Le château et la forge de Savignac-Lédrier, en lien avec la Chambre de Métiers, mettent à l'honneur des métiers d'excellence avec une exposition d'artisans d'art locaux. Un concours de lancer de charentaise est organisé au château de Varaignes tandis que du côté de Biron, les nuits se feront poétiques.

Le château Barrière de Périgueux a inauguré la série d'événements en arrêtant le temps au Moyen Âge et c'est là que la magie pyrotechnique clôturera cette célébration des châteaux en Périgord, le 1^{er} mai, à partir de 20 h 30 avec un spectacle poétique et flamboyant de la compagnie Cirkulez, et un feu d'artifice. ■

EN PRATIQUE

Un site Internet dédié et très complet permet de visualiser les programmes journaliers, le cartographie des sites et les animations proposées, autant d'entrées possibles pour faire un choix éclairé. Pour cette édition, on peut même réserver des séjours clé en main dans des demeures de charme. www.chateauxenfete.com

Grand Bergeracois Un Cadet devenu grand

La fin du contrat néo-aquitain de développement de l'emploi dans les territoires (Cadet) du Grand Bergeracois a donné lieu à un temps d'échange entre partenaires du développement économique, dirigeants d'entreprises, élus régionaux et locaux, en présence d'Alain Rousset.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Depuis 2016, la Région a engagé 100 millions d'euros sur le territoire du Grand Bergeracois, dont plus de 17 millions d'euros pour le Cadet. Ce dispositif régional a vocation à accélérer sa mutation économique. Le

Grand Bergeracois, qui avait connu des destructions d'emplois, accusait en 2016 un taux de chômage de 11,6 %, tombé à 7,4 % fin 2022 (pour 6,6 % en Dordogne).

La mutation engagée et le contexte de relance permettent de constater une augmentation de 24,2 % de dépôt d'offres d'emplois sur un an (dont 19 % pour l'industrie). Les recrutements entre février 2022 et janvier 2023 ont augmenté de 7,6 % (5,5 % pour la Dordogne). Malgré tout, l'observation des indicateurs socio-économiques montre une fragilité structurelle, qu'il s'agisse de la part de peu diplômés, du taux de pauvreté, du niveau de vie ou du salaire moyen.

“ Les recrutements entre février 2022 et janvier 2023 ont augmenté de 7,6 %. ”

ACTIVITÉS TOUS AZIMUTS

Les animateurs du Cadet indiquent que 435 dossiers ont été instruits et que les 17,44 millions d'euros de subventions attribuées aux entreprises du Grand Bergeracois ont permis « la création ou la sauvegarde de près de 500 emplois ». Parmi ces accompagnements sur mesure, plusieurs projets sont présentés comme exemplaires : Eurenco avec une convention de partenariat pour le soutien aux projets innovants, l'optimisation énergétique et le développement de compétences ; JLFD-Vans Fautras pour le renouvellement de sa gamme de produits, avec la création de 45 emplois sur trois ans (plus de 600 000 euros de subventions régionales) ; Taulou, étude et fabrication de moules métalliques pour l'injection plastique et mécanique de précision (trois programmes d'investissement subventionnés à hauteur de 351 000 euros), 10 emplois créés ; VCN Industries, micro-mécanique de haute précision (trois programmes d'investissements subventionnés, pour 975 500 euros), 25 emplois créés ; Sotech Technologies Services, chaudronnerie de forte épaisseur, de pièces de grandes dimensions et d'équipements sous pression (reprise, modernisation de l'appareil de production, formation des salariés) avec 50 emplois créés ; A2C process, tôlerie et traitement de surface (bureau d'études, aide au recrutement, à l'investissement productif, R&D) avec 13 emplois créés.

“ Les 17,44 millions d’euros de subventions attribuées aux entreprises du Grand Bergeracois ont permis la création ou la sauvegarde de près de 500 emplois. ”

TOURISME ET ESS AUSSI

Tous ces profils d’entreprises, dans des secteurs très variés, illustrent le regain d’activité en Bergeracois, par ailleurs terre de vignoble et de tourisme. Dix hôtels ont ainsi été accompagnés : Hôtels de France, du Commerce, de Bordeaux, de La Forêt, Edward I^{er}, Le Cyrano ; Ludik for rêveurs, L’Escale, Atypic, Fasthôtel et Europe Hôtel. Et l’économie sociale et solidaire n’est pas oubliée puisque 29 structures ont été soutenues.

Des projets structurants sont destinés à poursuivre sur la durée les efforts accomplis, qu’il s’agisse du club d’entreprises Work In B créé en 2017, qui fédère des industriels et services aux industries, ou du déploiement de nouvelles formations (licence pro Lean Manufacturing avec le Cnam Nouvelle-Aquitaine, BTS CPRP avec le CFAI Aquitaine), mais aussi de la démarche d’écologie industrielle et territoriale à travers le diagnostic de 41 structures ou de la plateforme Titec et hub agriculture numérique.

Les initiatives prennent bien d’autres formes, comme un rendez-vous mensuel de porteurs de projet d’entreprise (café création) qui réunit des partenaires institutionnels locaux, ou encore un développement d’activités et services économiques sur le site de l’aéroport. ■

UNE DIVERSITÉ DE RICHESSES À DÉCOUVRIR

Par ailleurs, seize entreprises ont été lauréates du dispositif Usine du futur Nouvelle-Aquitaine : A2C Process, Argicur, Azélan, Berkem, Blason d’or, Bouchillou-Alkya, Collic, Goubie, JFLD Fautras, Métallerie Bergeracoise, Mojac, Pagès Mécanique, Prunidor, Sotech Industrie, Sud Méca, Surmesure Métallique, Wa Conception.



© Région Nouvelle-Aquitaine



© SBT



Prignonrieux INNOVATION POUR LA FILIERE FRUITS ET LÉGUMES

La plateforme Titec (pour Transfert Innovation et Technologies) fonctionne au sein du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, centre régional qui compte 68 salariés dont 23 ingénieurs et chercheurs. Cette nouvelle plateforme dédiée à l'innovation autour des agroéquipements et des solutions technologiques stimule les recherches dans le domaine de la mécanisation, l'automatisation et la robotisation. Titec se situe au cœur de ce domaine expérimental de 83 hectares de vergers, serres-tunnels et cultures de plein champ, doté de plusieurs laboratoires (biologie moléculaire et virologie, détection de bio-agresseurs...). Des ingénieurs et des techniciens travaillent à mettre au point l'agriculture de demain. Ce projet de 1,367 million d'euros a été cofinancé par la Région et la filière fruits et légumes.

Marsac-sur-l'Isle

DÉMÉNAGEMENT ET EXTENSION POUR CULTURA

Depuis le 20 avril, le magasin Cultura Marsac a déménagé à 200 mètres de l'emplacement qu'il occupait dans le centre commercial pour s'installer avenue Louis-Suder, sur une surface libérée et entièrement réaménagée.

L'enseigne s'agrandit, passant de 800 à 1 000 m², avec une offre de loisirs créatifs et culturels : livres, musique, activités créatives, vidéo, papeterie, beaux-arts, jeux de société et éducatifs, avec une sélection élargie de CD et vinyles, et l'extension de l'univers mercerie et ludo-éducatif (notamment Lego et Playmobil). Les 4 millions de produits référencés sur le site internet national peuvent être livrés gratuitement au magasin sous 24 h.



Montrem IMEPSA CONÇOIT UN CHARIOT INNOVANT

Imepsa a développé des savoir-faire au fil des années pour devenir l'un des leaders sur le marché français de la plasturgie. Ce fabricant de pièces plastiques pour le secteur du bâtiment s'est engagé dans la conception et la fabrication d'un nouveau chariot pour la restauration hospitalière et les Ehpad. Ce Gastro Cart entend limiter les troubles musculosquelettiques mais aussi le gaspillage en évitant les erreurs lors de distribution de repas (logiciel d'information pour chaque patient).

La commercialisation devrait intervenir cette année. Cette solution répond aussi aux enjeux environnementaux grâce à un procédé de fabrication respectueux : il utilise comme matières premières des polymères 100 % recyclables qui contribuent à la durabilité du produit et affichent une empreinte carbone limitée. La Région soutient à hauteur de 162 519 euros ce projet innovant, avec cinq créations d'emplois à la clé.



Dordogne RECONVERSIONS EN VUE

La deuxième édition du salon de la reconversion professionnelle proposée par La Maison de l'emploi et Le Périgourdin a confirmé ce phénomène de société en Dordogne, avec plus de 1 000 personnes inscrites pour rencontrer les 90 structures présentes au Campus Périgord. Parmi les cinq espaces (faire le point, se former, créer ou reprendre une entreprise, financer son projet...), le pôle Job dating a réuni 30 entreprises désireuses de recruter des personnes en quête de nouveaux challenges professionnels, parmi lesquelles Rubi Cuir, l'Éducation nationale, le Groupe Novi, GRDF ou Leroy Merlin. Contacts fructueux en cours.

Art Contemporain

Le retour

de BAD+



La deuxième édition du salon BAD+ Art Fair se tiendra au Hangar 14 du 5 au 7 mai prochain. Pour l'occasion, une cinquantaine de galeries seront présentes et un parcours artistique sera proposé dans la ville.

Par Nathalie VALLEZ

Rendez-vous phare d'une semaine internationale célébrant l'art et le design à Bordeaux, le salon BAD+ Art Fair fait le lien entre l'art, le design et l'art de vivre. Fondé par Jean-Daniel Compain, organisateur de nombreux salons parisiens

(dont la FIAC, Paris Photo, Salon Nautique, etc.) et Beam (Bordeaux Events and More), BAD+ Art Fair a connu une première édition contrariée par le choix des dates (juillet) et des grèves : « Un lancement est toujours compliqué », tempère-t-il, « ça a marché pour certains galeristes mais pas tous. » L'organisateur se satisfait tout de même des 5 000 visiteurs (sur les

15 000 attendus) et relativise : « On n'a pas gagné d'argent, on en a même perdu, mais c'est un investissement. » Cette deuxième édition est donc porteuse d'espoirs. La preuve, la moitié des galeries présentes en 2022 se sont réinscrites cette année. Elles seront donc une cinquantaine. « On en attend 52 contre 44 l'an dernier », précise Jean-Daniel Compain.

5 GALERIES GIRONDINES

Des galeries locales, nationales et internationales. Plusieurs girondines seront présentes pour l'occasion : La Mauvaise Réputation, BAG (Bakery Art Gallery), les Art'Gentiers (notamment avec une série de sculptures réalisées par Esteban Ricard) pour Bordeaux, Laurence Pustetto installée à Libourne, ainsi que la Galeria Modernista fondée en 2018 à Rio de Janeiro et installée à Bordeaux qui propose du mobilier de collection de grands designers brésiliens.

PABLO PICASSO ET JOAN MIRO

« Il y aura des galeries confirmées tout comme la création émergente, ou encore une sélection de design contemporain de collection », remarque Jean-Daniel Compain. Parmi les figures françaises majeures on notera la présence des galeries parisiennes Loeve & Co, Inger, Sarto, ETC ou encore Esther Woerdehoff, ainsi que la galerie Christian Berst qui présente plusieurs artistes japonais.

L'édition 2023 propose également un focus inédit sur la scène artistique ibérique, avec la présence de la galerie barcelonaise Joan Gaspar qui présente des œuvres de Pablo Picasso et Joan Miro ainsi que d'autres artistes contemporains. D'autres galeries ibériques seront présentes à cette occasion : Pigment Gallery, Rafael Pérez Hernando ou encore Alvaro Alcazar.

L'ART DANS LES VIGNES

Avec « L'art dans la ville et dans les vignes » Bad+ Art Fair s'ouvre également à l'ensemble de la production artistique dans la métropole et le vignoble. Ce sera l'occasion de découvrir les collections d'une sélection de châteaux : Smith Haut Lafitte, Chasse-Spleen, Arsac, Lynch-Bages, Malengin, Fleur de Lisse et Pape Clément lors de visites en demi-journée.

“ Il y aura des galeries confirmées tout comme la création émergente, ou encore une sélection de design contemporain de collection ”

Un parcours dans la ville réunit également tout le tissu culturel bordelais. Un appel à projets avait été lancé en fin d'année dernière et a permis de sélectionner des projets « d'une grande qualité » se réjouit Jean-Daniel Compain. Et de continuer : « cela montre le potentiel culturel et l'engouement des Bordelais pour l'art. Ça confirme qu'il y a une véritable attente. J'aimerais que ça suscite des vocations. »

Enfin pour favoriser les échanges et rencontres entre professionnels et amateurs d'art, le LAB+ proposera des tables rondes thématiques, des petits déjeuners avec des acteurs économiques et financiers, animés par des partenaires tels qu'Alienor Capital ou encore Barnett Avocats. ■

JEAN-DANIEL COMPAIN

fondateur
de BAD +





Mérignac UNE ACQUISITION AU CANADA POUR PHOTONIS

L'entreprise de haute technologie, spécialiste de la détection et de l'imagerie, notamment pour l'industrie et la défense, a signé un accord définitif en vue de l'acquisition de Telops. Cette société canadienne, qui emploie 100 personnes, développe et fabrique des caméras infrarouges et des systèmes d'imagerie hyperspectrale de haute performance. L'entreprise mérignacaise renforce ainsi son expertise en dehors de la défense et met un pied sur le marché nord-américain de détection de méthane. Photonis, qui emploie 1 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 210 M€, avait été rachetée à Ardian par le groupe d'investissement HLD en 2021. Cette opération s'inscrit dans la lignée stratégique définie par HLD au moment du rachat : « accélérer la croissance de Photonis par l'acquisition et le développement de technologies additionnelles pour étendre l'offre existante notamment vers les applications civiles ». Fin 2022, Photonis avait déjà fait tomber dans son escarcelle le belge Xenics, leader des solutions d'imagerie infrarouge.

© Photonis

Carnet

David ASSEO a intégré le comité de direction du Crédit Agricole Aquitaine le 3 avril dernier, en tant que directeur général adjoint. Il succède à **Alain ELEGOET** qui rejoint Crédit Agricole Technologies & Services en tant que directeur général adjoint. David Asseo a débuté sa carrière en 1993 au Crédit Lyonnais. Après avoir exercé en tant que directeur administratif et financier de plusieurs start-ups, il revient dans le groupe Crédit Agricole en 2007. En 2011, il rejoint la Caisse Régionale de Crédit Agricole Nord de France à Lille. Puis en 2020, il rejoint le comité exécutif de LCL à Paris comme directeur général adjoint en charge du fonctionnement (bancaire, immobilier).



DAVID
ASSEO

© D.R.

Gironde UN PLAN POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

Avec 72 000 ha brûlés (dont 25 000 en Gironde), l'année 2022 est l'année la plus marquante, voire la plus dramatique, en termes d'incendies. Pour éviter qu'une telle tragédie ne se répète, le gouvernement a annoncé son plan de lutte contre les incendies.

La principale attente est satisfaite avec des moyens aériens accrus : 2 Dash supplémentaires (soit 9 en tout), 3 hélicoptères bombardiers d'eau (10 en tout) et 4 Air Tractor. Concernant les moyens humains, 7 colonnes (soit près de 500 sapeurs-pompiers) seront en renfort, chacune équipée d'un véhicule de commandement et de 3 groupes d'intervention.

Un hélicoptère bombardier d'eau sera positionné dans la zone Sud-Ouest à compter du 1^{er} juin, un Dash et 4 avions bombardiers à partir du 1^{er} juillet. Deux Dash et 2 Canadairs sont également mobilisables en fonction des risques depuis la mi-mars. Un important plan de prévention est également mis en place avec un dispositif Fonds Vert, des mesures pour limiter les risques et une campagne de débroussaillage. Enfin, 1 milliard d'arbres doivent être replantés d'ici à 2030 dans le plan de reboisement.



© Shutterstock



FRÉDÉRIC SIMON
 Fondateur de Keymex

© Groupe Human

BENJAMIN SALAH
 PDG de Human Immobilier

STÉPHANE MOQUET
 Directeur général de Keymex

Bordeaux LE GROUPE HUMAN PREND LE CONTRÔLE DE KEYMEX

Le groupe immobilier a pris une participation majoritaire dans le réseau Keymex, créé en 2016. Avec son modèle hybride, entre agence immobilière traditionnelle et réseau de mandataires, Keymex compte 700 agents commerciaux, et 24 centres d'affaires répartis en France. L'objectif affiché est de doubler le nombre de centres d'affaires d'ici à 2025, puis d'atteindre le cap des 100 centres en 2028. Le groupe Human, dirigé par Benjamin Salah, avait déjà mis la main en juillet dernier sur Côté Particuliers et ses 120 agences en licence de marque. Les trois enseignes conservent leur identité respective mais « forment un nouveau collectif qui entend bien devenir le n° 1 de l'immobilier de services en France », indique le groupe dans un communiqué.

Patrimoine

L'abbaye de Sorde

L'abbaye de Sorde est le monument de la région Nouvelle-Aquitaine retenu comme site emblématique de la Mission patrimoine 2023, portée par Stéphane Bern. Son église Saint-Jean-Baptiste, propriété de la commune, bénéficiera de la dotation du loto pour accélérer sa rénovation.

Par Anne TAUTOU

gagne au loto

La spectaculaire abbaye Saint-Jean de Sorde compte parmi les 18 sites emblématiques français de la Mission patrimoine 2023. « C'est une très bonne nouvelle, d'abord pour la reconnaissance du site et ensuite celle de notre village et de son histoire », confie Françoise Laborde, maire de Sorde-l'Abbaye. « Nous avons la chance d'avoir un très beau patrimoine, mais il représente aussi une lourde charge pour une commune de 642 habitants dont le budget de fonctionnement s'élève à 450 000 euros. C'est donc une aide inespérée ! »

Classé monument historique et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, le site, qui comptabilise 10 000 visiteurs par an, bénéficiera d'une dotation du loto d'un montant maximum de 500 000 euros sur les 6 millions de travaux prévus pour la restauration de l'église. « En tant que bâtiment classé monument historique, une enveloppe globale de 4 millions d'aides de l'État, de la région et du département lui sera attribuée », précise Jean Mortier, délégué départemental des Landes pour la Fondation du patrimoine. « Reste à trouver plus d'un million. Nous espérons que les gens participeront massivement au loto, dès le 1^{er} septembre. En parallèle, on va monter une opération de mécénat et aller frapper aux portes des entreprises. La visibilité nationale offerte par le loto du patrimoine, devrait inciter aux dons. »

DES TRAVAUX URGENTS

C'est le travail de plusieurs années de collaboration entre le département des Landes, la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et la commune de Sorde, qui aura permis d'élaborer un plan de gestion et d'établir un diagnostic sanitaire. « Le site fait l'objet d'une convention tripartite depuis 2019. Avant, les travaux étaient réalisés au coup par coup », explique Françoise Laborde.

Aujourd'hui, il faut aller vite car le diagnostic a révélé des infiltrations d'eau qui menacent la toiture et la charpente et les fissures apparentes rappellent l'urgence des travaux. La première tranche qui devrait débuter fin 2023, consistera à mettre l'église hors d'eau avec la restauration du clos et du couvert de l'église. À l'intérieur, l'ensemble des parements et décors peints devront aussi être restaurés. « Devant l'ampleur des travaux, les trois collectivités landaises ont sollicité la Fondation du patrimoine pour porter collégalement leur candidature à la Mission patrimoine », rappelle Jean Mortier.

Les deux tranches suivantes seront consacrées à la mise aux normes du système électrique, avec la création d'un éclairage liturgique et la mise en valeur architecturale, ainsi que la mise en accessibilité de l'église, mais il faudra une fois encore aller rechercher de nouveaux financements.



Fondé au X^e siècle sur les vestiges d'une villa gallo-romaine, cet ensemble se compose de l'église ouverte à l'année, de bâtiments monastiques qui se visitent d'avril à novembre et d'un logis abbatial.



UNE DYNAMIQUE DE MISE EN VALEUR

La commune travaille en parallèle à son homologation au label Petites Cités de Caractère®. Ce dossier est indissociable de l'abbaye car, fait rare, elle se situe au cœur du village, et non à l'extérieur comme traditionnellement. « Nous devons valoriser notre patrimoine et redynamiser notre bourg. C'est important de rendre la commune attractive et aussi de veiller à ce que des jeunes viennent s'y installer pour la faire vivre », développe l'élue. Ainsi de nombreux projets d'aménagements portant sur les entrées de village et la place centrale, la création de stationnements ou encore la mise en place d'un demi-échangeur pour diriger les camions en dehors du village, participeront à la dynamisation de Sorde et à la valorisation de son patrimoine. « Nous montons également un projet d'économie sociale et solidaire pour revivifier le bourg, avec la création d'un espace boulangerie/petite épicerie, d'un café/médiathèque, d'un habitat pour les seniors, de jardins participatifs en permaculture... Ce sont des projets à moyen et long termes, bien sûr. » ■

INVITATION À LA VISITE

L'abbaye qui vient de rouvrir à la visite propose après un an et demi de travaux, la découverte du cryptoportique (galerie souterraine voûtée) restauré, de nouveaux aménagements, d'un parcours sonore insolite et d'une riche programmation culturelle en journée et en nocturne. À noter le 3 juin, une conférence présentera les recherches en cours dont le site fait l'objet, pilotées par l'Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA) de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Elles concernent les transformations et les aménagements qui se sont opérés depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle.

Carrosserie LE CFA DE MONT-DE-MARSAN S'AGRANDIT

Pour faire face à l'augmentation de son effectif en CAP de réparation de carrosserie, passé de 26 à 36 apprenants en contrat d'apprentissage entre 2022 et 2023, la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine (CMA NA) 40 vient d'inaugurer l'extension de son centre de formation des apprentis (CFA). L'espace de 120 m², situé dans les anciens locaux du CFA de Mont-de-Marsan, comprend une salle de cours et 12 postes de travail équipés en établis, étaux, postes à soudure, meuleuses, perceuses et ponceuses pour varier les activités pratiques. Un investissement de 50 000 euros, cofinancé par la CMA NA, l'Opérateur de compétences des métiers de la mobilité et l'Association nationale pour la formation automobile (Anfa), qui permettra d'assurer la première année de formation. Ce nouvel équipement est destiné à répondre à une forte attente des professionnels du secteur, confrontés à une pénurie de main-d'œuvre dans un métier en pleine mutation. « L'évolution des matériaux (plastiques, composites) et des systèmes d'aide à la conduite des véhicules qui impliquent un recalibrage des éléments techniques après intervention sur la carrosserie, exige une véritable montée en compétences des carrossiers », observe Frédéric Bouyssi, directeur du CFA des Landes qui propose également des cursus de formation initiale et continue en peinture de carrosserie et en maintenance mécanique.



© Shutterstock



© Shutterstock

Collectivités RECYCLER SON MATÉRIEL INFORMATIQUE

Ordinateur portable, unité centrale, écran, clavier, souris, copieur, imprimante, serveur... « Ne stockez plus, donnez une seconde vie aux équipements informatiques », préconise le Comptoir de l'électroménager solidaire. La recyclerie saint-pauloise, en partenariat avec l'Agence landaise pour l'informatique (Alpi), propose désormais aux collectivités territoriales landaises d'assurer gratuitement la collecte, l'enlèvement et l'effacement des données, avec la remise d'un Cerfa de don à la clé.

05 58 77 72 91 – 06 17 06 29 16
accueil.cem@orange.fr



Carnet

Euphrasie LUPI vient de rejoindre le cabinet d'avocats d'affaires Fidal à Dax. Au près de David BRIVOIS, elle accompagne en droit social les groupes d'envergure nationale comme les PME et TPE landaises. À 30 ans, cetteoureuse des Landes et de surf arrive de Marseille où elle exerçait, depuis sa prestation de serment en 2020, au sein du cabinet Else Avocats. Avec un effectif de 13 personnes, l'antenne landaise de Fidal compte désormais huit avocats, dont cinq associés, en droit des sociétés, droit fiscal, droit social et règlement des contentieux.

Recrutement

L'UCPA LANCE LE CONTRAT DE TRAVAIL INTERMITTENT

Pour répondre aux nouvelles aspirations des saisonniers, le groupe associatif UCPA, présent dans les Landes à Soustons, Seignosse et Capbreton, lance le contrat de travail intermittent (CD2I) dans ses villages sportifs situés sur le littoral et en montagne. Il permet d'alterner des périodes travaillées et non travaillées, tout en offrant un nombre de semaines d'emploi garanti (jusqu'à 42 semaines) ainsi qu'une rémunération mensuelle régulière.

Tout en étant sous contrat avec l'UCPA, les saisonniers ont ainsi la possibilité de travailler pour un autre employeur, d'être travailleur indépendant ou simplement de ne pas avoir d'activité professionnelle durant les semaines non travaillées au sein du groupe.



Pruneau d'Agen **La cure** **de jouvence**

Victime du changement climatique, après avoir subi une crise de surproduction, la filière du Pruneau d'Agen se lance dans de nouveaux projets pour mettre en avant les bienfaits alimentaires et sanitaires de ce fruit multi-centenaire. Face à la concurrence étrangère, les professionnels misent sur la qualité de ce fruit emblème de tout un territoire.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Les plus de 30 ans gardent encore en tête le refrain des publicités télévisées vantant les vertus multiples du pruneau d'Agen (« Pruneau d'Agen ça vous va bien ! Y a du tonus dans le pruneau d'Agen ») durant les années 80-90. Symbolisant l'âge d'or du pruneau d'Agen, un fruit ancestral arrivé de Chine à l'Antiquité via la route de la soie, la publicité va prochainement revenir sur les écrans après une petite cure de jouvence.

C'est en effet pour toucher une population plus jeune, le pruneau étant principalement consommé chez les + de 60 ans, et relancer une filière marquée par deux années difficiles sur le plan climatique que le Bureau Interprofessionnel du Pruneau va lancer une nouvelle campagne de communication : « Le slogan sera désormais : Pruneau d'Agen, ça te va bien ! Nous allons ainsi rappeler qu'avec ses nombreuses vertus (le pruneau est rempli de vitamines et de fibres, riche en sucres lents et rapides donc idéal pour le sport, mais aussi coupe-faim ou bien encore riche en anti-oxydant et anti-stressant) ce superaliment répond à toutes les attentes des consommateurs d'aujourd'hui. De plus, il s'accorde facilement en cuisine en snack, sauce ou confitures, mais on le sait peu. À nous de mieux nous faire connaître », explique Rosalinde Jaarsma, secrétaire générale du BIP qui agit pour l'intérêt commun de la filière et de ses membres.



LA PEUR DU GEL

Alors que le pruneau s'apprête à reconquérir une nouvelle génération, les pruniculteurs doivent quant à eux affronter des aléas climatiques de plus en plus capricieux symbolisés par une avancée de deux semaines du cycle végétatif en 40 ans. Ainsi, après plusieurs années de surproduction, la récolte de prunes a connu une chute vertigineuse ces deux dernières années atteignant un total de 17 153 tonnes en 2021-2022 contre une moyenne annuelle de 38 819 tonnes entre 2011-2020.

Principal responsable de cette chute record, le changement climatique laisse toute une filière dans l'expectative quant à son avenir. Depuis ses 11 hectares de prunes d'ente en pleine floraison sur la commune de Fongrave, le pruniculteur Thierry Moll scrute les annonces météo avec anxiété : « En 2021 et 2022, je n'ai fait que 10 % de récolte sur la prune d'ente et quasiment 0 sur les

“ Le Bureau Interprofessionnel du Pruneau va lancer une nouvelle campagne de communication ”

“ Le changement climatique laisse toute une filière dans l’expectative quant à son avenir ”

autres cultures (poires, pêches, nectarine, abricot) en raison d’un hiver doux, qui accélère le réveil végétatif, et de fortes gelées printanières. Le prunier, en floraison, peut supporter une petite gelée pendant 2 ou 3 heures mais, l’an dernier, nous avons dû commencer à allumer les systèmes antigel à 22 h ! En cas de 3^e année de gel, nous serions nombreux à être en grandes difficultés », confie le gérant des Vergers de Roussel qui a replanté l’ensemble de ses pruniers en 2014.

UN FRUIT DE QUALITÉ 100 % FRANÇAIS

Rassurée par un hiver 2023 plus rigoureux, la filière du pruneau d’Agen reste fébrile mais avance sur d’autres projets afin de lutter sur un autre front, celui de la concurrence étrangère. S’appuyant sur l’IGP Pruneaux d’Agen, les pruniculteurs et le BIP misent sur la haute qualité du fruit pour conquérir de nouveaux marchés prioritairement en France (où 78 % de la production provient du Lot-et-Garonne) et à l’étranger. Gérant la communication, la représentation et la gestion des données statistiques de la filière, le BIP dispose également d’un laboratoire d’analyses de qualité et de recherches ainsi que d’un service technique travaillant sur la protection du verger : « Nous regardons par exemples comment améliorer le séchage de la prune pour utiliser moins de gaz en améliorant la qualité du fruit et proposons des outils numériques aux agriculteurs, notamment pour leurs données statistiques. Nos équipes travaillent aussi sur la création d’un profil organoleptique avec des descripteurs, comme ce qui se fait déjà dans le vin, pour déterminer ce qu’est un bon pruneau selon son arôme, sa texture, sa longueur en bouche... »

INSTALLATION DE FILETS ANTI-GRÊLE

Enfin, même si le prunier est une plante rustique qui ne demande pas trop de traitement, les pruniculteurs font face à l’interdiction des produits phytosanitaires qui représente un vrai défi car l’utilisation de produits de biocontrôle demande plus de technicité de précision dans son application. Toutes ces actions contribuent à la montée en gamme du produit. « C’est l’enjeu de demain pour faire face à la déconsommation du marché national (qui représente 70 % de notre activité) alors que le pruneau d’Agen est l’un des rares produits agroalimentaires

à être 100 % français contre 50 % pour les autres fruits et légumes », souligne Rosalinde Jaarsma, secrétaire générale du BIP qui participe financièrement avec la Chambre d’Agriculture du Lot-et-Garonne à l’installation de filets anti-grêle à hauteur d’un 1 €/ha par verger de prunes.

“ Nos équipes travaillent aussi sur la création d’un profil organoleptique avec des descripteurs ”

RÉSILIENCE PAYSANNE

Pruniculteur depuis 1989, Thierry Moll bénéficie de ces protections, après avoir été touché 3 fois par des épisodes de grêle importants, mais semble démuni face au réchauffement climatique : « Nous envisageons de lutter contre le gel par le système de l’aspersion d’eau mais pour cela il faut de la ressource en eau et des sols drainés capables de résister. En ce qui concerne le choix d’un fruit de qualité, il faut que dans nos champs, nous récoltions les prunes juste avant leur maturité pour obtenir derrière un meilleur taux de sucre et un meilleur rendement ». Restant toutefois optimiste et résilient, avec le bon sens paysan qui le caractérise, l’arboriculteur s’apprête à accueillir son fils Paul-Henri pour développer l’exploitation et viser les 20 hectares de pruniers. Thierry Moll pourra ainsi continuer à proposer, chaque samedi matin depuis 2005, ses paniers de fruits et ses jus de fruits 100 % lot-et-garonnais à ses clients bordelais au cœur de l’avenue Thiers. ■

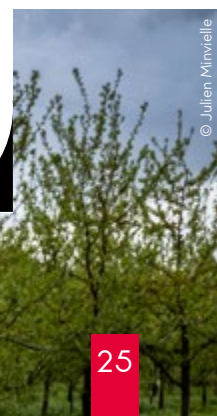
LE PRUNEAU D’AGEN : CHIFFRES CLÉS

78 % de la production française issue du 47
France : 3^e producteur mondial derrière le Chili et les États-Unis.

Surface moyenne d’une exploitation prunicole =
13 hectares

24,8 ans : c’est l’âge moyen des vergers
Chiffre d’affaires agricole = **41 millions €** ;
CA industriel = 150 millions €

28 % d’exportation en volume sur la campagne 2021-2022 (Algérie > Espagne > Italie > Grèce > Belgique)





Lot-et-Garonne 400 000 € POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La restauration de la biodiversité d'ici à 2030 et la neutralité carbone d'ici à 2050 sont deux objectifs que l'État français souhaite atteindre. C'est pourquoi un Fonds vert à destination des collectivités a été mis en place en faveur de la transition écologique. Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités. En Nouvelle-Aquitaine, ce sont donc 748 dossiers qui ont été déposés pour un montant de 147 millions de subvention accordé. Suite à la présentation des 150 premiers lauréats le 3 avril, par la Première ministre et Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2 projets lot-et-garonnais ont été retenus et présentés : la rénovation énergétique de l'école de Prayssas pour un montant de 350 000 € et l'éclairage public de la commune de Duras pour plus de 60 000 €. La rénovation des bâtiments et l'éclairage public constituent plus des deux-tiers des dossiers déposés.

Agen UNE NOUVELLE LICENCE EN COMPTABILITÉ

Émilie Metge, élue du Conseil de l'Ordre des experts-comptables, prépare aux côtés d'Henri Tandonnet, 1^{er} vice-président de l'agglomération d'Agen en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, Morgane Guirriec, chargée de mission enseignement supérieur et recherche et Bastien Bezzon, directeur des études de la Licence AES à Agen, l'ouverture d'une nouvelle filière comptable à Agen pour la rentrée 2023. La licence professionnelle Révision Comptable sera proposée aux étudiants agenais en septembre prochain. Ce diplôme permet d'intégrer directement le monde du travail afin d'exercer une activité dans le milieu de la comptabilité. Une poursuite d'études est également envisageable en 2^e cycle.





Lot-et-Garonne **5 ENTREPRISES ENGAGÉES DANS L'ACHAT RESPONSABLE**

Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne, 5 entreprises du département se sont engagées et ont été accompagnées dans une démarche d'achats responsables : UPSA, Optimum, Babcock Wanson International, Maître Prunille et De Sangosse. Elles font partie de la dynamique régionale lancée par la CCI Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME. En tout, 28 entreprises de Nouvelle-Aquitaine ont rejoint la démarche. La semaine dernière, un colloque dédié à cette action a réuni les entreprises et les partenaires à Bordeaux. Il s'agissait de faire un premier bilan de la démarche et d'échanger sur de nouvelles pratiques plus responsables.

Villeneuve-sur-Lot **L'AGGLOMÉRATION LANCE SES CHANTIERS JEUNES**

L'Agglomération du Grand Villeneuvois a décidé d'expérimenter durant l'été 2023 les Chantiers Agglo Jeunes. Cette opération s'adresse aux adolescents du Grand Villeneuvois qui souhaitent s'investir pour la collectivité pendant les vacances, tout en bénéficiant d'une première expérience professionnelle rémunérée et d'activités de loisirs. Pendant une semaine, les jeunes inscrits participent à des chantiers éducatifs le matin (entretien des espaces verts, peinture dans divers bâtiments municipaux ou communautaires...) et à des activités culturelles et sportives l'après-midi. Les chantiers et activités sont encadrés par un animateur diplômé (BAFA) et un encadrant technique. En remerciement de leur engagement, les participants reçoivent en fin de semaine un chèque de 80 €. L'opération est réservée aux filles et garçons âgés de 14 à 17 ans habitant la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois. Deux sessions sont proposées durant l'été 2023 : du 10 au 13 juillet et du 7 au 11 août. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 juin 2023 inclus sur www.grand-villeneuvois.fr





Arkéma décarbonne

Grâce à la mise en service d'un nouveau procédé innovant, l'usine Arkéma de Lacq-Mourenx va réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre. Le groupe assure franchir une étape supplémentaire, en cohérence avec les objectifs définis dans son plan climat.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Sur le bassin de Lacq, la décarbonation est plus que jamais d'actualité : l'une après l'autre, les entreprises du territoire s'emparent de ce sujet brûlant et surtout, urgent. L'industriel tricolore Arkéma a ainsi annoncé réduire de 28 % les émissions de gaz à effet de serre de sa plateforme de Lacq-Mourenx, spécialisée dans la chimie des dérivés de spécialité du soufre, grâce à la mise en service « d'un nouveau procédé innovant ». La plateforme béarnaise est en effet équipée depuis novembre 2022 d'une technologie développée en collaboration avec Prossergy et Enercat, deux fournisseurs français spécialistes du traitement des émissions industrielles, capable de supprimer simultanément les émissions des oxydes d'azote et du protoxyde d'azote produites par l'une de ses unités.

LA FIN DU PANACHE ORANGÉ

Bertrand Leroux, directeur du site de Lacq-Mourenx, se réjouit non seulement de « la réduction des rejets en oxyde d'azote et de l'impact carbone »,

soulignant ce « grand progrès », mais se satisfait également d'un autre aspect particulièrement concret. « Ce projet permet de faire disparaître un panache d'une couleur orangée, source de questionnement pour les riverains », appuie-t-il, conscient des nuisances visuelles (et pas seulement olfactives) générées par l'usine. De son côté, Emmanuelle Bromet, directrice du développement durable chez Arkéma, souligne un « projet réussi, illustratif des investissements conséquents qu'Arkéma entreprend pour rendre ses procédés moins émissifs partout dans le monde ».

“ Ce projet permet de faire disparaître un panache d'une couleur orangée, source de questionnement pour les riverains ”



Emmanuelle Bromet,
directrice du
développement durable
chez Arkéma.

“ Cette installation s’inscrit dans les objectifs du plan climat du groupe qui ambitionne de réduire de 46 % ses émissions de gaz à effet de serre d’ici à 2030. ”

3,6 M€ INVESTIS

Cette installation s’inscrit dans les objectifs du plan climat du groupe qui ambitionne de réduire de 46 % ses émissions de gaz à effet de serre d’ici à 2030 et d’évoluer vers des procédés et des produits plus respectueux de l’environnement. « Nous travaillons sur l’efficacité énergétique et l’évolution du mix énergétique de nos activités industrielles. Nous prévoyons un effort d’investissements estimé à environ 400 millions d’euros pour accompagner le déploiement de notre plan climat », précise Emmanuelle Bromet.

En ce qui concerne l’équipement mis en place sur la plateforme Lacq-Mourenx, son installation lancée en 2020 a représenté un coût de 3,6 millions d’euros, financée à hauteur de 32 % par le gouvernement dans le cadre du plan de Relance opéré par l’Ademe. ■

ACTEUR MAJEUR DES MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉS

Avec l’ambition de devenir en 2024 un « pur acteur des matériaux de spécialités », le groupe français Arkema est aujourd’hui organisé autour de trois segments complémentaires : les adhésifs, les matériaux avancés et les coating solutions. En 2022, ces activités représentent 91 % du chiffre d’affaires du groupe, affiché à environ 11,5 milliards d’euros. Aujourd’hui, Arkéma est présent dans près de 55 pays avec 21 100 collaborateurs.

Le *Durango* nouveau

À Pau, la boîte de nuit le *Durango*, véritable institution, souffle ses 25 bougies mais également la naissance il y a trois mois de son petit frère et voisin, le *Durango Café*. Au cœur du Hédas, leur gérant Romain Chalan affiche son ambition : faire de ce quartier un lieu incontournable de la vie paloise.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Romain Chalan connaît le Hédas comme sa poche. Petit déjà, le quartier historique de Pau était son terrain de jeu. À 33 ans, il l'est toujours. Fils d'Yves et Rose Chalan, propriétaires avant lui du *Durango*, sûrement la plus connue des boîtes de nuit paloises, il connaît tout autant les coins et recoins de la place Récorde que ceux, nombreux, de l'établissement familial. Devenu à son tour l'heureux maître des lieux en 2019, le trentenaire perpétue l'histoire de cette institution paloise en y apportant sa touche.

Cette année, le *Durango* fête ses 25 ans sous ce nom, après avoir d'abord été baptisé *La Scalla* par Yves Chalan lors de son rachat en 1986. Un grand âge peut-être pour une discothèque, mais seulement sur le papier : le *Durango* tient une santé de fer et plus encore, connaît un véritable renouveau. Un « rafraîchissement » dixit Romain Chalan, qui vient d'ouvrir le *Durango Café* à quelques mètres en contrebas, inscrivant sa marque au sein d'un quartier en pleine mutation.

UNE BOÎTE HORS DES CLOUS

En 2017 déjà, lorsque le jeune homme fait comprendre à ses parents la nécessité d'apporter quelques changements, ces derniers décident de le laisser faire. Pourtant, le *Durango* a ses habitués depuis toutes ses années,

séduits par un esprit propre à cette boîte hors des clous, où l'ambiance familiale, décomplexée, intergénérationnelle et sans artifices a su trouver son public. « Il fallait aller plus loin, dans la façon de consommer la musique », explique Romain Chalan. « Je voulais qu'on continue à dire que le *Durango* est une boîte de nuit rock, mais avec une musicalité et une énergie différentes. Que l'on soit moins fermé, que l'on évolue tout comme la ville de Pau évoluait. Il fallait s'adapter et amener un côté festif dans la ville. »

LA MARQUE DURANGO

Le Palois décide alors de sortir le *Durango* hors des murs, avec un premier Open Air organisé au stade d'eaux vives. L'établissement refait parler de lui en d'autres termes, le changement est en cours et les Palois ne s'y trompent pas : « Les gens se sont dits : le *Durango*, maintenant, c'est ça. Nous avons réussi à fédérer, à attirer un autre public... » En 2018, alors que le Hédas vient d'être réhabilité, la *Guinguette Moderne* avec Frédéric Beigbeder aux platines fait mouche. La place Récorde où est installé l'événement est remplie et l'objectif atteint. Le taux de fréquentation du *Durango* continue de monter, jusqu'au coup d'arrêt durant le Covid. Romain Chalan se penche durant ce temps-là sur le digital et les réseaux sociaux, développe une stratégie marketing autour du *Durango* et, sans l'avoir anticipé, fait de ce nom une marque.



LE DURANGO CAFÉ

En novembre dernier, Romain Chalan a racheté le bar *L'Imparfait* pour y installer son *Durango Café*. Depuis février, ce bar ouvert de 17 h à minuit à quelques mètres de la boîte de nuit ne désemplit pas. Ici, on reconnaît la patte Chalan : l'ambiance est détendue tout en étant festive, avec DJ programmés et restauration possible. « Nous proposons des planches à partager, mais également la carte de *La Ruse*, juste en face », précise le jeune propriétaire. Ouvert par Gauthier Alvarez, le jeune chef du restaurant *Maynats* juste à côté, *La Ruse* collabore avec le *Durango Café*, en servant ses tapas à la clientèle de son voisin.

“ Je veux faire du Hédas le quartier le plus cool de Pau ”

CRÉER DU FLUX AU HÉDAS

L'entente entre les restaurateurs et les acteurs du Hédas témoigne d'une émulation motivée par un objectif commun : « Nous voulons créer du flux au Hédas, qu'il devienne un lieu de passage et le quartier le plus cool de Pau ! ». Romain Chalan ne manque pas d'idées pour attirer encore davantage les Palois dans ce lieu en pleine mutation et sait ménager le suspense : des « surprises » sont à venir... En attendant d'en savoir plus, le *Durango* continue à participer aux événements festifs palois, à l'instar de *La Terrasse du Jurançon* ce 29 avril, ou encore aux *Nocturnes des Halles*, la veille. Rendez-vous est pris. ■



ROMAIN
CHALAN

gérant du *Durango*

UNE COULÉE VERTE AU CŒUR DE PAU

Il y a de cela quelques années, « descendre » au Hédas n'était pas chose fréquente pour les Palois, alors que le quartier était souvent décrit comme un coupe-gorge... Depuis les travaux d'embellissement menés en 2018, les choses ont bien changé. Du château à la place d'Espagne, une balade de plus d'un kilomètre a été créée, « une coulée verte » selon les termes du maire, François Bayrou, à l'initiative de ce projet. Par ailleurs, *La Ciutat* y a été inaugurée l'an dernier : ce pôle dédié à la langue occitane regroupe 6 bâtiments rénovés du Hédas et entend devenir la « cité créative de la culture béarnaise ».



Pau 181 M€ DE CA CUMULÉS À HÉLIOPARC

Le rapport d'activité 2022 d'Hélioparc, qui vient d'être publié, met en évidence la bonne santé de la technopole paloise. L'an passé, 236 nouvelles embauches ont ainsi été comptabilisées au sein des entreprises hébergées, ces dernières ayant cumulé plus de 181 millions d'euros de chiffre d'affaires. Par ailleurs, 36 start-ups ont été accompagnées et 83 entreprises ont pris contact avec la technopole, qui en a sélectionné 11. Aujourd'hui, après 36 ans d'existence, Hélioparc compte 1 700 emplois hautement qualifiés, 170 raisons sociales, 14 immeubles et 32 000 m² de bureaux, mais également 5 incubateurs, 1 accélérateur et 5 filières d'excellence.

© Cyril Garrabos

Carnet

Au début du mois d'avril, **Cédric GOUBET** est devenu président de Safran Helicopter Engines, leader mondial de la motorisation d'hélicoptère dont le siège social est situé à Bordes, près de Pau.

Également membre du comité exécutif de Safran, il succède à Franck Saudo, nommé président de Safran Electronics & Defense. Cédric Goubet est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise en économie internationale de l'université Paris Dauphine et ancien élève de l'ENA. En 2004, il est nommé conseiller auprès du ministre de l'Économie puis du ministre de l'Intérieur, avant d'être appelé au poste de chef de cabinet du président de la République, en 2007. Il rejoint Safran en 2010 en tant qu'adjoint au directeur général délégué chargé des opérations. En 2011, il est nommé directeur des programmes CFM de Safran Aircraft Engines puis directeur exécutif de CFM International.

En 2015, il devient directeur général de la division Moteurs Civils de Safran Aircraft Engines, puis président de Safran Nacelles en 2018, avant de prendre la présidence de Safran Landing Systems en 2020.



© Safran



Industrie **LE MEILLEUR CALORIFUGEUR DE FRANCE DISTINGUÉ À LACQ**

La 8^e édition du concours national MITI-SNI, qui récompense le meilleur calorifugeur de France, s'est déroulée les mardi 4 et mercredi 5 avril, à Lacq, à l'initiative du Syndicat National de l'Isolation (SNI), en partenariat avec la mairie de Lacq et la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Organisé tous les deux ans afin de promouvoir le métier de « Monteur en Isolation Thermique Industrielle (MITI) » auprès des jeunes, l'épreuve de cette compétition consiste à mettre en œuvre différents systèmes d'isolation thermique sur des maquettes représentatives des process tant de l'industrie que du génie climatique. Côté palmarès, François Sgard (Kaefer-Wanner) a remporté la cisaille d'or, devant Yann Leloir (ITB) et Dorian Giraudet (Sofradi). Les deux candidats arrivés en tête représenteront la France au concours européen organisé les 19 et 20 septembre à Feuchtwangen, en Allemagne.

© D.R.

Colloque
La politique contre le droit ?
Faut-il se libérer des entraves juridiques de l'Europe et des juges ?
22 & 23 juin 2023
Palais Beaumont - PAU

Avec la participation de :

- François BAYROU
- François-Xavier BELLAMY
- Nicole BELLOUBET
- Ugo BERNALICIS
- Didier CASAS
- Denis de SÉCHILLON
- François DONNAT
- Laureline DUPONT
- Pierre EGÉA
- François LÉCOINTRE
- Anne-Marie LE POURHIET
- Enrico LETTA
- Anne LEVADE
- Wanda MASTOR
- Fabrice MELLERAY
- Robert MÉNARD
- Emmanuelle MIGNON
- Jean-Eric SCHOETTL
- François SUREAU
- Philippe TERNEYRE
- Éric THIERS
- Laurent VALLÉE

Inscriptions :

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES DES Pyrénées COLLEGE SSH IFTJ IFTJ INSTITUT MONTAIGNE M le club des juristes CCI PAU BÉARN L'EXPRESS

<https://iftj.univ-pau.fr>

Pau **« LA POLITIQUE CONTRE LE DROIT ? » EN QUESTION**

Un colloque sur le thème « La politique contre le droit ? Faut-il se libérer des entraves juridiques de l'Europe et des juges ? » aura lieu au Palais Beaumont de Pau, les jeudi 22 et vendredi 23 juin. Organisé par l'Institut Fédératif de Recherche sur les Transitions Juridiques (IFTJ), en partenariat avec la Ville de Pau, la CCI Pau Béarn, le Club des juristes, l'Institut Montaigne et L'Express, cet événement sera l'occasion de revenir sur un contexte particulier précisé par l'IFTJ, qui constate que « sur une part désormais immense de l'échiquier politique, on se représente le droit comme l'ennemi même de la démocratie ». De nombreuses personnalités du monde juridique, journalistique et politique, à l'instar de François Bayrou, Nicole Belloubet, François-Xavier Bellamy, François Lecointre ou encore Emmanuelle Mignon, pour ne citer qu'eux, interviendront et échangeront sur ce sujet. À noter que ce colloque est valable dans le cadre de la formation continue des avocats.

Inscription obligatoire : 05 59 40 80 11 / iftj@univ-pau.fr ou sur iftj.univ-pau.fr

Ginto Hô d'un cinquième ét

Avec la réouverture, à Biarritz, de son quatrième établissement, Ginto Hôtels consolide sa stratégie sur le marché des hôtels 3*. Julien Kiefer, l'un des trois fondateurs de ce groupe basé au Pays basque en présente les ambitions.

Par Vincent BIARD

Après 7 mois des travaux, l'hôtel *Saint-Julien* de Biarritz rouvrira le 27 avril. L'établissement a été acquis au printemps 2021 par le groupe Ginto Hôtels. Entièrement rénové, cet hôtel 3* offre dorénavant 26 chambres et un appartement spacieux. Un service de barista sera proposé aux clients de l'hôtel amateurs de café ainsi que des viennoiseries faites maison par les équipes de nuit. Un bar à cocktails sera ouvert à tous ceux qui veulent profiter de cette adresse proche du centre-ville et des plages de Biarritz. « Notre volonté est de créer des hôtels de quartier en centre-ville, des maisons chics et élégantes, des hôtels 3* de moins de 50 chambres avec une expérience client personnalisée », résume Julien Kiefer, fondateur avec Emmanuelle Pochat et Brice de Puymorin du groupe Ginto Hôtels en 2016.

OUVERTURE DU CAPITAL

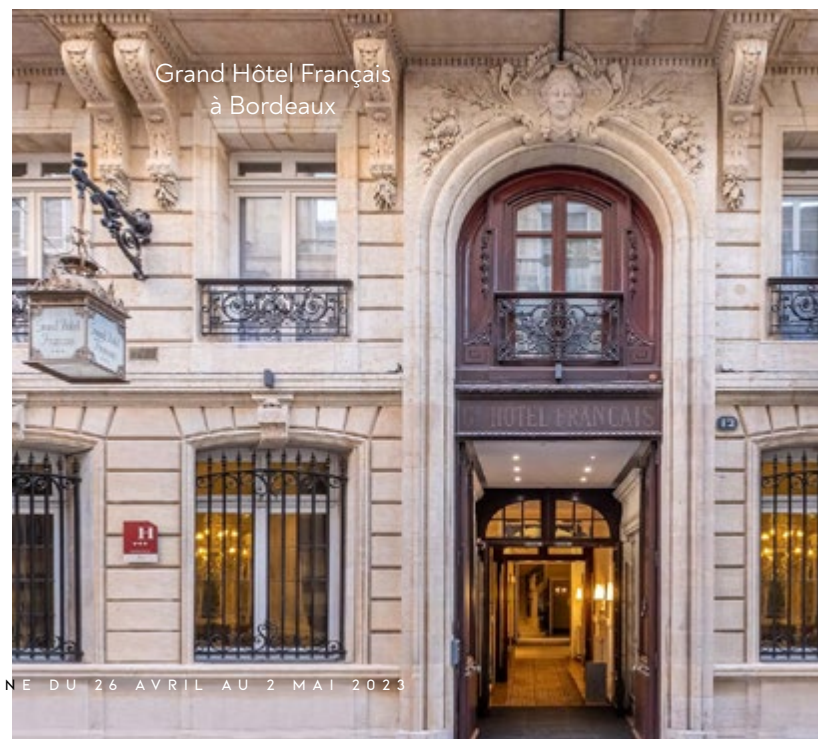
Parce que leur projet est né d'une conversation autour d'un Gin Tonic, les trois fondateurs ont nommé leur société Ginto Hôtels. Après des études et des postes

“ La stratégie est d'intégrer les codes du haut de gamme et les outils de grands groupes à des établissements 3*. ”

à l'international en marketing complétés d'expériences en hôtellerie, Brice de Puymorin, PDG du groupe, s'est associé avec deux experts de l'industrie hôtelière. Emmanuelle Pochat et Julien Kiefer travaillaient depuis une vingtaine d'années pour des groupes internationaux avant de lancer Ginto Hôtels dont ils sont à la direction de la stratégie commerciale pour elle et à la direction des opérations pour lui. En début d'année, la société a ouvert son capital à cinq de ses cadres : des dirigeants d'établissements et des responsables du service marketing. « C'est un processus important pour nous », souligne Julien Kiefer.

6 MILLIONS D'EUROS DE CA EN 2023

Aujourd'hui le groupe possède quatre hôtels. Situé rue Porte-Dijeaux à Bordeaux, l'hôtel *Gambetta* est la première acquisition du groupe. Acheté en 2018,



tels en quête ablissement



© D.R. Julien Kiefer, Emmanuelle Pochat, Brice de Puymorin, fondateurs de Ginto Hôtels

“ En début d’année, la société a ouvert son capital à cinq de ses cadres. ”

cet établissement 2* compte 31 chambres. En 2019, le groupe a acquis l’hôtel *Paradis*, un 3* de 38 chambres implanté rue des Petites-Écuries à Paris. En 2021, c’est l’hôtel *Saint-Julien* de Biarritz qui est acheté. Début 2022, le groupe Ginto Hôtels a fait une belle opération avec l’acquisition du *Grand Hôtel Français* à Bordeaux, un 3* de 35 chambres. Situé rue du Temple, à proximité de la place Pey-Berland et de la cathédrale Saint-André, l’hôtel occupe une superbe bâtisse du XIX^e siècle. C’est le premier établissement bordelais à avoir été distingué de l’Ecolabel européen en 2010.

Le groupe Ginto Hôtels emploie une quarantaine de personnes dans ses quatre établissements et prévoit un chiffre d’affaires de 6 millions d’euros en 2023.

15 À 25 % DE CHIFFRE D’AFFAIRES SUPPLÉMENTAIRE

Ces acquisitions ont été réalisées principalement auprès de familles ou de particuliers explique Julien Kiefer. Le groupe cherche maintenant un cinquième établissement. « Le Pays basque, Lyon une ville qui fait écho à Bordeaux en termes de vignobles et de culture, Marseille ou Nice. Des villes reconnues mondialement et des quartiers vivants », évoque-t-il. La stratégie du groupe est de reprendre des établissements 2* ou 3* pour leur apporter les codes du haut de gamme et les outils de grands groupes hôteliers ainsi qu’une rentabilité accrue et un chiffre d’affaires supplémentaire. Mais ces établissements suscitent aussi l’intérêt de fonds d’investissement, la concurrence est donc forte entre acheteurs. Selon Julien Kiefer, Ginto Hôtels s’appuie sur un réseau d’investisseurs familiaux et amicaux, aucune de levée de fonds n’est envisagée et l’ambition est de consolider le groupe avec notamment l’arrivée prochaine d’un directeur financier. ■

ACCOMPAGNÉ PAR BPIFRANCE

Le groupe Ginto Hôtels fait partie de la 4^e promotion de l’accélérateur tourisme et loisirs de Bpifrance. À partir du 26 avril et pour 18 mois, le groupe bénéficiera d’un conseil sur-mesure, de formations collectives et de mise en réseau assurées par Bpifrance et la Banque des territoires. Ginto Hôtels est l’une des deux entreprises de Nouvelle-Aquitaine de cette promotion 2023 rassemblant 27 sociétés françaises.





« Label, Numérique Responsable » pour Belharra

Distinguant les entreprises engagées dans une réduction de leur empreinte carbone et dans une démarche éthique, ce label est accordé après un audit et l'élaboration d'un plan d'action sur deux ans. Pour Patrick Bourg, dirigeant de la société Belharra, ce label obtenu en avril est un vrai projet d'entreprise qui renforce son attractivité et donne du sens à son métier.

Par Vincent BIARD

Parce qu'aujourd'hui, le numérique représente 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et 2,5 % de l'empreinte carbone nationale (étude 2023 - ARCEP), la mise en place d'une stratégie visant un numérique plus responsable doit s'inscrire dans la politique RSE de chaque entreprise. C'est l'ambition du label « Numérique Responsable » qui veut être accessible aux entreprises, associations, collectivités ou organisations quels que soient leur taille et secteur d'activité. Ce label élaboré par l'Institut du numérique responsable s'appuie sur 4 axes et 14 principes d'action. Décliné en deux niveaux, il propose un référentiel et des outils pratiques pour réduire progressivement l'impact du digital.

UN PREMIER LABEL EN 2018

Basée à Bassussarry et comptant des agences à Pau, Bordeaux et Toulouse, l'entreprise de services du numérique (ESN) Belharra emploie 52 salariés. Créée et dirigée par Patrick Bourg, la société avait obtenu le label « Entreprise Numérique Responsable » en 2018 auprès

de France IT. Ce label a fusionné en 2021 avec le label « Numérique Responsable » de l'Institut du numérique responsable pour créer un label unique. Pour obtenir ce label « Numérique Responsable », l'équipe de Belharra menée par Sarah Figura a bénéficié de l'accompagnement d'Annick Dalmagne et de Nathalie Sauzeau de l'ANTIC, une structure de la Communauté Pays Basque dédiée au développement d'un numérique citoyen.

AUDIT EXTERNE ET RECOMMANDATIONS

La société Belharra a d'abord été audité par un cabinet externe sur 5 thématiques : stratégie et gouvernance, animation de la démarche, étendue de notre démarche, analyse du cycle de vie des services numériques, intégration dans ses produits et services. Plus de 50 actions concrètes réparties au sein des services de la société ont été identifiées. Une note de 596 points sur 1 000 a été attribuée par l'auditeur ainsi qu'une liste de recommandations pour le plan d'engagement de la société d'une durée de deux ans. Ce plan s'appuie sur 4 axes principaux avec 18 actions incluant notamment la mise en place de bonnes pratiques, la gestion responsable des équipements informatiques, la valorisation du numérique responsable dans les offres et prestations de services de l'entreprise. ■



Bayonne

Satis Jobs Center

débarque

L'enseigne de travail intérimaire se développe sur le sud aquitain avec l'ouverture d'agences dans les Landes et au Pays basque. À Bayonne, Thierry Nasciet et Laura Moro sont en action depuis le début du mois de mars.

Par Vincent BIARD

Lancé en Alsace il y a 10 ans par Julien Dietrich et Yannick Meister, Satis Jobs Center est un réseau d'agences de travail temporaire. Avec l'ouverture récente de l'agence de Bayonne puis de Dax, l'enseigne compte maintenant 13 agences en France auxquelles s'ajoutent trois agences implantées en Suisse, au Portugal et en Espagne. La volonté de se développer en Aquitaine est liée à l'installation de Julien Dietrich dans les Landes d'où est originaire son épouse. À Bayonne, Satis Jobs Center est installée au 33 chemin de Sabalce. L'agence est sous la responsabilité de Thierry Nasciet épaulé par Laura Moro au poste de chargée de recrutement. Connu comme ancien joueur de pelote basque de haut niveau, Thierry Nasciet dispose d'une expérience professionnelle d'une dizaine d'années dans les domaines du travail en temps partagé et en intérim.

DES SERVICES POUR ATTIRER LES INTÉRIMAIRES

Plutôt spécialisée sur les métiers de la santé et les cordistes selon Thierry Nasciet, l'enseigne Satis Jobs Center recherche aussi des candidats pour des missions intérimaires dans le BTP, la logistique, les métiers agricoles, l'agroalimentaire, les énergies nouvelles, le tertiaire, la mécanique et l'automobile. Mais plus qu'une agence dédiée au travail temporaire, Thierry Nasciet présente Satis Jobs Center comme un recruteur pour des CDD et des CDI comme le demandent maintenant les entreprises, conjoncture oblige. « Nous



“ Nous pouvons aussi proposer des contrats à des travailleurs intérimaires souhaitant stabiliser leur situation ”

pouvons aussi proposer des contrats à des travailleurs intérimaires souhaitant stabiliser leur situation », ajoute-t-il. Pour se distinguer des autres enseignes de travail intérimaire, Satis Jobs Center propose des services à ses intérimaires. Deux salariés de l'enseigne leur sont ainsi dédiés pour les accompagner dans des démarches administratives et des locations de voitures à des tarifs avantageux leur sont également proposés. ■



Bayonne LES RENCONTRES NUMÉRIQUES 2023

Organisées par l'ANTIC, l'agence de développement des usages numériques de la Communauté Pays Basque, cette journée se déroulera le jeudi 11 mai 2023 à l'Université des métiers de Bayonne. Pour cette 14^e édition des rencontres numériques, l'ANTIC a choisi de s'adresser aux structures et établissements en charge de former les 50 000 élèves du Pays basque. L'objectif est de démontrer aux 350 établissements du territoire « comment le numérique peut leur permettre de lancer ou compléter leur démarche de développement durable et de réaliser la force du numérique éthique et inclusif, accessible, ouvert, coopératif, créateur de valeur et révélateur de talents. »

Au programme : ateliers, tables rondes et échanges autour de la thématique suivante : « Dans l'enseignement, le numérique responsable n'est pas une option. ». L'évènement est libre d'accès mais une inscription préalable est nécessaire sur le site web dédié : <https://rencontres.antic-paysbasque.com>



Hendaye RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL IBAÏA

Deux ans après avoir acheté l'établissement au célèbre rugbyman Serge Blanco, le groupe Relais Thalasso rouvre l'hôtel Ibaïa fin avril sous la direction de Florence Saby. Complètement rénové, l'hôtel a gardé ses 61 chambres mais a gagné une étoile et en affiche désormais quatre. La résidence hôtelière attenante passe de 26 à 30 appartements et le restaurant *Balea*, dirigé par le chef Alexandre Gosset, sera ouvert tous les jours. Pour les groupes Osae Partners et Phelippeau (propriétaire de la marque Relais Thalasso) associés dans la reprise de l'hôtel, de la résidence hôtelière et du centre de thalasso, l'objectif est maintenant de rénover le complexe de thalassothérapie situé presque sur la plage d'Hendaye.

Saint-Jean-Pied-de-Port LE DOMAINE BRANA CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

Début avril, la société d'investissements Enowe Excellence premium a annoncé avoir repris le groupe familial Brana basé à Saint-Jean-Pied-de-Port. Fondée à Ustaritz en 1897 par Pierre-Étienne Brana pour le négoce de vins, la maison Brana a été ensuite reprise par son fils Jean qui s'est installé à Saint-Jean-Pied-de-Port. En 1974, Étienne Brana (fils de Jean) et son épouse ont créé une distillerie artisanale et ont lancé la Poire Brana, son eau-de-vie de poire Williams aujourd'hui de notoriété nationale. En 1984, avec leurs enfants, Jean et Martine, ils ont étendu leur activité à un domaine viticole en AOP Irouléguay de 20 hectares. En 2018, une nouvelle distillerie de 1 500 m² a vu le jour à Ossès puis une gamme de whiskies a été créée. N'ayant personne pour leur succéder Jean et Marine Brana ont choisi de céder la majorité de leurs parts à Enowe Excellence premium, la structure d'investissements créée par Hugues Souparis pour qui « Brana est la pierre fondatrice d'une nouvelle branche dédiée aux vins et spiritueux ».

Cambo-les-Bains UN NOUVEAU CONCEPT POUR MR.BRICOLAGE

Propriété du groupe Lur Berri fonctionnant en franchise Mr.Bricolage, ce magasin ouvert en 2009 vient d'adopter le nouveau concept de l'enseigne de bricolage et jardinage. Lancé en 2018 par le groupe Mr.Bricolage, cette transformation s'appuie sur de nouveaux services : retrait de commandes, livraison, conseils, reproduction de clés, location de matériel, etc. Le magasin de Cambo-les-Bains occupe une superficie de 990 m² dans un bâtiment partagé avec un magasin Gamm vert également en franchise. Au 1^{er} janvier 2023, le groupe Mr.Bricolage comptait 977 points de vente, sous enseignes ou affiliés, dont 74 magasins à l'étranger. L'enseigne Mr.Bricolage rassemble 319 magasins en France dont 4 au Pays basque : Cambo-les-Bains, Hasparren, Hendaye et Saint-Jean-de-Luz.



Bureau Concept / Les bons génies de la bureautique



Concessionnaire Xerox depuis 35 ans, Bureau Concept a su élargir ses services à toute l'innovation liée aux postes de travail. À la pointe de la modernité dans l'ergonomie, ce précurseur va jouer un rôle primordial dans l'accompagnement des entreprises pour la facturation électronique bientôt obligatoire.

Par Hermance HITTE

Alors qu'en janvier 2024, la loi imposera la facturation électronique à toutes les entreprises, Bureau Concept a déjà une longueur d'avance sur la dématérialisation des documents : depuis plus de trois ans, la société propose la centralisation des informations dans une base documentaire unique via l'application Zeendoc. Il faut dire qu'en 35 ans, ces spécialistes de la bureautique n'ont jamais manqué les rendez-vous de l'innovation et ont toujours devancé leur accessibilité. Un modernisme et une évolution constante qui ont séduit une large clientèle, aujourd'hui composée de 1 500 professionnels qui relèvent du privé mais aussi des collectivités locales, des administrations ou encore des centres médicaux.

DEUX BUREAUX À TARBES ET À AUCH

Un parcours étonnant, commencé à Auch puis rapidement élargi à Tarbes, avec au démarrage la gamme des solutions d'impression Xerox dont Bureau Concept est le concessionnaire. Un secteur qui représente encore 50 % de l'activité de l'entreprise locale, une exception dans ce domaine : « En bureautique il y a beaucoup d'entreprises nationales et dans nos deux départements, un peu ruraux, les clients ont besoin de proximité et d'un vrai contact relationnel », souligne Fabien Claustres, un des associés de Bureau Concept. Un constat partagé par Laurent Cazalé, son fondateur : « Quelqu'un qui est en montagne, par exemple à Cauterets, qui n'a plus de papier ou a besoin d'une cartouche, on le dépanne dans la demi-journée. Nous sommes structurés, nous avons nos livreurs, nous défendons vraiment l'emploi local et vivons tous sur le territoire ». Une formule inchangée qui a fait ses preuves, 15 personnes sont aujourd'hui salariées et des embauches sont en cours pour étoffer l'équipe de commerciaux.

UN MÉTIER EN ÉVOLUTION

S'adaptant à toutes les évolutions et révolutions qui concernent la bureautique, ils ont vu le secteur se transformer et leurs services avec : « La vie a changé depuis nos débuts donc notre profession aussi. On a équipé des clients, il y a 35 ans, avec des photocopieurs à l'ancienne et maintenant on les épaula dans les solutions de dématérialisation. C'est passionnant, c'est un challenge permanent », confie Laurent Cazalé. Loin de se cantonner au monde de l'impression, l'entreprise



**LAURENT CAZALÉ
ET FABIEN CLAUSTRÉS**
collaborateurs devenus associés

s'est enrichie de toute la papeterie existante et s'est également distinguée dans l'ameublement spécifique des espaces de travail.

Sokoa, Harmonie, Haworth, Clen/Columbia, Gautier, le bureau d'étude fait des choix engagés : « On travaille le plus possible avec des marques françaises. Certains de nos clients préfèrent le design donc on a également les gammes DVO et Kartell. On suit le client, il peut y avoir des besoins uniquement esthétiques mais aussi la fonctionnalité ou l'aménagement lorsque de nouveaux collaborateurs arrivent ».

L'ARRIVÉE DE L'ERGONOMIE

En 2023, l'ergonomie s'est invitée au centre des demandes et là encore, Bureau Concept a su anticiper les besoins. Plus d'actualité que jamais avec le télétravail, l'aménagement du poste de travail et le bien-être sont devenus un enjeu majeur. Support repose poignet-bras pour éviter les douleurs liées aux mouvements répétitifs, souris fuselée ou verticale, pointeur central pour minimiser les tensions au niveau des épaules : le secteur est non seulement en plein boom mais d'une richesse qui se renouvelle constamment. Le bureau électrique est le produit phare du secteur : « On en vend de plus en plus. Lorsque qu'une personne a eu un accident qui l'a obligé d'arrêter le travail, lorsqu'elle reprend en mi-temps thérapeutique par exemple, on intervient avec des organismes comme AGEFIP ou CAP Emploi, nous faisons des études de poste individualisées et on équipe le bureau ». Un secteur qui représente 30 % de l'activité de l'entreprise aujourd'hui.

L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE

Avec un chiffre d'affaires de 2,8 millions d'euros en 2022, les deux associés auxquels il faut ajouter Miguel Grunenwald, visent les 3,5 millions d'euros d'ici 5 ans. Une entreprise rentable qui, tout en restant à l'écoute de ses clients, a su s'adapter. Il était presque une évidence de retrouver Bureau Concept dans le marché de l'archivage numérique et c'est d'ailleurs son expérience qui lui a permis de participer à la réunion d'information organisée le 25 avril à la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées aux côtés de Céline Frackowiak, de la DGFIP et de Jean-René Nolf, le directeur départemental des Finances Publiques.

Lors de cet état des lieux, ils ont apporté leurs réponses aux questions déjà fort nombreuses des entrepreneurs : « La gestion électronique de documents permet leur sauvegarde et leur sécurisation. Tant dans l'envoi des factures que leur recouvrement, l'efficacité est évidente. Il y a une fluidité des échanges B2B mais aussi pour retrouver les informations, explique Fabien Claustres. Le gain de temps sur des tâches chronophages ou même la saisie comptable est indéniable. Les entreprises qui ont l'habitude travailler avec les marchés publics connaissent bien le fonctionnement puisqu'ils doivent les déposer sur la plateforme Chorus ». Les autres devront s'adapter à ce nouveau fonctionnement et là encore, Bureau Concept les accompagnera... en attendant le prochain défi. ■



Eau

Un plan d'action coordonné

Comme partout en France, l'eau est une réelle préoccupation dans le département. La Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (Misen) a validé le plan d'action 2023, notamment pour améliorer la gestion concertée des prélèvements d'eau.

Par Hermance HITTE

L'assainissement collectif, le respect des restrictions d'usages de l'eau en période de sécheresse et le contrôle des prélèvements, la gestion équilibrée des ressources halieutiques et cynégétiques mais aussi les captages d'eau potable : autant de points cruciaux qui relèvent de l'action publique en matière d'environnement. À travers la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature, ce sont près de 15 partenaires tels que les administrations, la gendarmerie, l'Office national des forêts, le Parc national des Pyrénées ou encore l'Office français de la biodiversité qui œuvrent ensemble afin de relever les défis majeurs liés à l'eau. Le 28 mars, le comité stratégique de la Misen s'est réuni sous la présidence de Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées, et de Bérengère Prud'homme, procureure de la République auprès du tribunal judiciaire de Tarbes, pour valider le plan d'action 2023.

LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Afin de poursuivre et d'améliorer la gestion concertée des prélèvements d'eau, notamment agricole, la restauration de la continuité écologique des cours d'eau et des zones humides, le volet stratégique du Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) 2022-2027 a reçu son aval. Issu du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, il concerne également le traitement des eaux usées et pluviales et la réduction des pollutions diffuses. Le plan de contrôle prévisionnel inter-services 2023 qui s'appuie sur la stratégie nationale, adaptée aux enjeux et au contexte départemental, a également été validé. Il se décline en plusieurs axes dont la préservation de la qualité de l'eau, la protection des milieux et des espèces aquatiques et terrestres ainsi que la gestion quantitative de la ressource en eau.

DES ACTIONS DE CONTRÔLE

En 2022, les services de l'État ont consacré près de 1 300 jours à des actions de contrôle dans les Hautes-Pyrénées : « Environ 300 situations se sont révé-



“ 300 situations se sont révélées non conformes à la réglementation et ont entraîné des suites administratives ou judiciaires ”

lées non conformes à la réglementation et ont entraîné des suites administratives ou judiciaires », précise le préfet. Un travail doublé d'importantes actions de pédagogie et d'information pour sensibiliser les porteurs de projet et les usagers à la préservation des milieux naturels, de l'eau et de la biodiversité : « La question

de la conciliation des usages et des enjeux en zone de montagne est un axe fort sur lequel seront mobilisés les services de l'État tout comme la préparation aux mesures liées au manque d'eau, aux actions visant à son économie et à la lutte contre le gaspillage », concluent les acteurs de la MISEN. ■

Médecine mobile TIMM prend la route

Pour lutter contre les effets de la désertification médicale, le Département s'est doté d'un camion de télé imagerie médicale mobile qui sera exploité par l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Par Hermance HITTE

Comme tous les Iveco, il est très beau mais chez ce camion-là c'est surtout la beauté intérieure qui fait la différence : équipé d'appareils de radiographie, mammographie, échographie et de téléconsultation, le bien-

nommé TIMM est un allié nouvelle génération de la santé. Dans les Hautes-Pyrénées, il n'est pas inconnu. Durant la campagne de vaccination liée au covid, il s'était déjà fait remarquer. Financé grâce à un partenariat entre l'État, la Région et le Département, il avait sillonné les vallées pour des actions itinérantes.

Dans un climat sanitaire apaisé, il aurait pu rester un souvenir mais pour Michel Péliou, président du Conseil départemental, impossible de le laisser faire sa route, il a préféré unir les leurs. Après d'âpres négociation, le camion médical est devenu la propriété du Département pour 80 000 €. La santé ne relève pourtant pas de ses compétences : « Certes, nous n'avions aucune obligation de reprise de ce camion mais nous ne sommes pas indifférents à ce problème de désertification médicale qui est plus d'actualité que jamais. Il n'était pas question pour nous d'en faire l'exploitation. C'est pour ça que nous avons signé une convention de prêt avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Occitanie », explique Michel Péliou.

“ Nous ne sommes pas indifférents à ce problème de désertification médicale ”

IMAGERIE ET PRÉVENTION

Prêté 3 ans à l'ARS, la feuille de route est claire ; après une première campagne de dépistage du cancer du sein qui débutera en mai, le projet s'étendra à différentes actions de prévention, coordonnées avec les événements nationaux comme Mars bleu, Octobre rose ou la Semaine de la santé mentale. Des bilans de santé pourront également être effectués sur place et la demande est réelle comme l'explique Manon Mordelet, présidente départementale de l'ARS : « Ce camion est très symbolique, il illustre une action collective et c'est aussi un objet d'innovation. Le projet PREVENTIMM va au-delà de la radiologie, il était parti de l'imagerie parce qu'il y a un besoin très fort de dépistage des cancers mais celui de prévention et de proximité est aussi fort dans le département ». De quoi amorcer le démarrage de la médecine mobile sur le territoire. ■



LE FINANCEMENT DU PROJET

Le TIMM a été acheté 80 000 € par le Département qui en assurera l'entretien et la maintenance. Le financement des charges de fonctionnement liées à la maintenance technique et informatique, les chauffeurs, les frais de déplacements, la coordination des opérations, les logiciels ou l'informatique sont à la charge de l'ARS. Enfin les frais relatifs aux actes médicaux relèvent eux de la tarification à l'activité et seront refacturés à la CPAM. Sont également associés au projet PREVENTIMM, la Mutuelle sociale agricole et le centre européen des technologies de l'information en milieu rural (CETIR).



Michel Pélieu et Manon Mordelet lors de la signature de la convention

Hautacam 100 000 EUROS POUR LA STATION

Alors que la saison d'hiver touche à sa fin, pour de nombreuses stations du département celle d'été va commencer. Avec un peu plus de 3 millions d'euros de travaux, Hautacam a entamé une véritable transformation sur l'ensemble de son site afin d'offrir, dès juillet, des activités estivales inédites. La deuxième phase est en cours et entre les descentes de pistes en bulle, les nouveaux toboggans, la tyrolienne à vélo et un immense rail à luges, ce terrain de jeu grandeur nature devrait conforter sa place de parc de loisirs familial par excellence. Une transformation que Michel Pélieu, président du Département des Hautes-Pyrénées, et l'ensemble des élus ont soutenu lors de la dernière Commission permanente du 7 avril. Une aide de 100 000 euros a été votée, elle sera attribuée au Syndicat mixte du Hautacam pour des travaux de terrassement et de confortement de talus dans le cadre du plan de diversification de la station.



Tarbes CHANGEMENT DE LOOK POUR LA MIE CÂLINE

À l'instar des 240 boutiques de la franchise, le magasin la Mie Câline de Tarbes va bientôt changer d'identité visuelle pour affirmer son « positivisme et son engagement ». Une transformation qui s'inscrit dans la nouvelle stratégie de la marque dont le leitmotiv est « Le bonheur est là ! ». Plus qu'un repositionnement, il s'agit pour l'enseigne d'une reformulation de son ADN, « être un fabricant de bons moments » qui vise à conquérir la jeune génération tout en fidélisant ses clients. Revendiquer la tradition tout en l'inscrivant dans la modernité se traduira par un logo où un cœur en forme de sourire qui fera le lien entre les deux mots de son nom. Créée il y a plus de 40 ans, la marque affiche un chiffre d'affaires de 203 millions d'euros et revendique dans ce succès « la qualité de ses produits mais aussi l'agilité de l'enseigne qui a su s'adapter avec pertinence aux évolutions de la société ».



Pragnères **TOURISME INDUSTRIEL : EDF HYDRO, L'EXEMPLE À SUIVRE**

Dans le cadre des rencontres EDF « une rivière, un territoire », EDF Hydro a réuni ses partenaires des territoires du massif pyrénéen le 12 avril dernier, à Pragnères. Si les rencontres sont régulières et les sujets nombreux, celui du tourisme industriel était au centre de la journée, comme l'explique Christian Caussidery, le directeur de l'agence : « C'était d'abord un partage d'expérience pour montrer ce qui a été fait sur Pragnères en matière de tourisme industriel. La visite a pu donner des idées et c'était l'occasion de voir si d'autres projets pouvaient être menés sur le même modèle. De l'Ariège en passant par le Comminges ou les Pyrénées-Atlantiques, il y a des dizaines de sites dans le territoire mais c'est le seul qui a basculé sur ce modèle-là ». Avec son espace Odysselec Pragnères 4.0 équipé de réalité virtuelle et son processus de co-construction d'une nouvelle offre touristique avec les acteurs locaux comme les offices du tourisme en tant qu'opérateurs, le site est devenu un véritable exemple qui valorise l'hydroélectricité, 1^{er} des énergies renouvelables, et en fait un acteur au service du développement économique des territoires.

Tarbes **MANAGEMENT ET MARKETING : NOUVELLE FORMATION À L'ECG**

La CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées ouvre une nouvelle formation en partenariat avec l'Institut international de commerce et de développement Business School-Toulouse.

Dès septembre, les jeunes diplômés à Bac+3 pourront suivre un parcours management stratégique et marketing digital sur le site de l'ECG de Tarbes. Il s'adresse à ceux qui souhaitent poursuivre leurs études auprès d'entreprises locales, participer ainsi au développement économique de leur territoire et en être les entrepreneurs de demain. L'objectif de cette rentrée est de permettre à chacun d'approfondir ses compétences pour une insertion professionnelle durable. Concevoir une stratégie marketing orientée client, déployer et conduire la stratégie digitale, piloter la relation client, management de l'activité et soft skills : cette formation de deux ans en alternance abordera tous ces points.





Bagnères-de-Bigorre **PYRÉNÉANCE S'UNIT À LA FONDATION AGIR À LA SOURCE**

Glaciers, torrents, rivières puis océan : du plus haut sommet des Pyrénées à l'Atlantique, le chemin du cycle de l'eau est aussi celui de l'aventure. Afin de la faire vivre aux explorateurs en herbe en toute sécurité, Pyrénéance, l'agence réceptive spécialisée dans les séjours dans les Pyrénées et la fondation Agir à la source se sont unis pour proposer une escapade de 6 jours. Un itinéraire sauvage et sportif qui promet d'émerveiller les aventuriers en quête de beautés naturelles. Fonds de dotation qui soutient des actions à impact positif qui éveillent les consciences, Agir à la Source, créée par Bernard Crepel, milite depuis plus de 15 ans pour la préservation de « notre terre Océan ». À travers les guides, moniteurs et accompagnateurs de Pyrénéance, elle ne pouvait que trouver un écho à son engagement et l'agence de Bagnères-de-Bigorre a choisi d'abonder le fonds de 15 % du montant de chaque séjour. Un mariage qui coule de source.



Tarbes

CCI : FIN DE L'OPÉRATION TRANSITION NUMÉRIQUE LOURDES

En partenariat avec la Banque des territoires, la CCI de Tarbes et Hautes-Pyrénées a souhaité assister les professionnels du tourisme lourdais dans leur transition vers le numérique. Dans ce but, durant une année, des accompagnements individuels personnalisés dirigés par des conseillers spécialisés dans l'utilisation d'outils SEO ou encore l'élaboration de cahier des charges de sites internet ont été menés. Des ateliers et webinaires collectifs dirigés par des prestataires externes ont également été organisés. Ce sont au total 111 personnes représentant plus de 50 entreprises, dont 80 % d'hôteliers, qui ont bénéficié de ce programme de développement de stratégie digitale interne et externe. Vendredi dernier, François-Xavier Brunet, président de la CCI, et Caroline Cartallier, directrice de la Banque des territoires, ont célébré les participants lors de la cérémonie de clôture de l'opération qui, vu son franc succès, pourrait bien s'étendre à d'autres secteurs d'activité.

Préfecture MESSAGES D'ALERTE : CONVENTION AVEC FRANCE BLEU BÉARN BIGORRE

Qu'ils soient d'origine naturelle ou liés à des activités humaines, les événements pouvant générer une crise sont multiples. Crues torrentielles à Lourdes et Caunterets en 2012, canicule en 2019, avalanches en 2021 ou plus récemment inondations dans le nord du département, les acteurs devant intervenir sont potentiellement très nombreux selon l'événement et le préfet, en qualité de directeur des opérations de secours, est en charge de tous les coordonner. Dans ce cadre, le 11 avril dernier, une signature de convention relative à la diffusion de messages de vigilance, d'alerte et d'information dans les situations de crise relevant de la sécurité civile a été signée entre la Préfecture des Hautes-Pyrénées et la radio France Bleu Béarn Bigorre. Elle les relayera immédiatement avec les consignes détaillées et cette action complète celles des sirènes intégrées au SAIP et du dispositif FR ALERT.

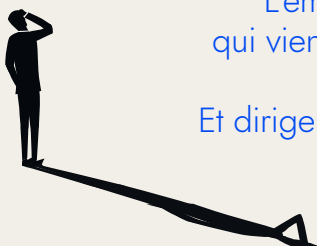






© Shutterstock

Éloge de la fragilité



L'émblématique Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern, qui vient de quitter ses fonctions, prône la compatibilité pouvoir-fragilité. Ainsi être soi en se donnant aux autres, c'est possible. Et diriger le monde de manière humaniste est tout aussi faisable et réaliste.

Par Marie-Laure HUBERT NASSER
Fondatrice et CEO de youWan - Bordeaux

« **J'**étais une anxieuse, je prévoyais que tout ce qui pouvait mal tourner, tournerait mal. Certains diront que c'est le pire trait de caractère que puisse avoir un responsable politique - ou bien le meilleur, selon le point de vue... Vous pouvez être anxieux, sensible, gentil, et le cœur sur la main... Vous pouvez être un intello, un pleureur, être câlin. Vous pouvez être toutes ces choses et non seulement avoir votre place ici, mais vous pouvez diriger. Tout comme moi », ainsi cette cheffe de gouvernement change-t-elle en un tour de main ce qui jusque-là devait appartenir aux plus forts. J'imagine aisément le sourire narquois de quelques-uns survolant ce papier...

Comment diriger une nation sans développer un sens guerrier du pouvoir ? Ou une entreprise sans vision virile du management ? Et pourtant, des exemples de moins en moins rares de l'histoire mettent en lumière ce que le pardon, la bienveillance, la clémence, la compassion, la mansuétude peuvent apporter aux relations humaines, quelles qu'elles soient. Même sur le grill du pouvoir et de la testostérone !

UN MONDE INSTAGRAMÉ

Allez comprendre ce monde instable dans lequel nous sommes. Des forces contraires qui s'affrontent. Les unes armées, les autres coachées pour révéler leur authenticité. Mais comment résister à la puissance de l'image de



soi ? Cet égo sublimé par écrans interposés. Un selfie, un filtre qui rend les pommettes hautes et le nez miniature, un univers où il faut briller, toujours au plus haut niveau de la performance physique. Où le style vestimentaire l'emporte. Où tous les protagonistes sont au top de la forme, jeunes si possible, musclés mais pas trop. Pétillants, sans défaut, sur tous les fronts et tous les trophées.

Comment lutter quand ce monde règne aussi au cœur des entreprises et que la marque ne prendra son envol qu'au poids de ses followers. Pas simple de se sentir à la hauteur dans ce contexte. Il faut connaître les codes de ce nouveau monde, se lever d'humeur égale, voire même très positive, sortir, se montrer, se photographier avec les meilleurs, briller, prétendre, s'élever parmi les étoiles. Et pourtant, en parallèle, que de descentes aux enfers, de burn-out dont le mot a fini par prendre une ampleur si importante que l'on en parle en conférence, tables rondes et rencontres de dirigeants.

UN MONDE QUI CRAME

« J'étais une wonderwoman, des journées de 14 heures de travail suivies de sorties avec très peu de sommeil. J'allais très bien et cela pendant 10 ans. Même pas le temps de me poser sur le canapé. Et un matin, je n'ai plus pu me lever. Mes jambes ne fonctionnaient plus... J'ai eu des signes annonciateurs, c'est vrai. Mais le médecin ne trouvait rien, alors, je repartais à 200 à l'heure. J'ai perdu mon job. J'ai mis 18 mois pour reprendre le dessus physiquement et moralement... ». Ainsi s'exprime une jeune femme qui depuis a trouvé sa voie, celle qui lui ressemblait. Et a gagné la conscience que le corps doit être écouté... 2,5 millions de personnes dans la même situation. Un chiffre qui grossit ses rangs chaque jour... Sidérant. Et parfois, la pente ne se remonte pas. L'hypothalamus explose et laisse en poussière toutes les ambitions !

LE FAMEUX MONDE VICA

Le manque de sens, l'augmentation des cadences, des exigences, des multi-tâches imposées, des changements de stratégie sans embarquer les équipes, la nécessité d'être à la fois performant mais aussi positif, constructif, adaptable, capable de résoudre des problèmes complexes. Le fameux monde VICA. Volatile, incertain, complexe, ambigu. Ce monde issu des stratégies militaires...

Gilets jaunes, Covid, guerre en Ukraine, réformes, allez, go, go ! On fonce. On produit. On garde la « patate » proposée par Florence Servan-Schreiber... On kiffe mais la machine s'essouffle. A force de ne plus se poser de question. De scroller nos réels sur Insta. De ne plus avoir de rêve. De ne plus se dire : tiens, dans 10 ans, je voudrais être arrivée là. Dans une maison bleue sur une colline ou au 43^e étage d'un bulding à Manhattan. En attendant, je passe de l'écran pixelisé où papotent mes collègues à ma cuisine où je remplis le lave-vaisselle... Télétravail oblige.

SE DÉBARRASSER DES SUPER-HÉROS

Une patronne me disait l'autre jour, « on doit laisser nos soucis à la maison mais que doit-on laisser exactement : un bout de notre cerveau ou de ventre ? Quoi exactement ? ». Oui, nous sommes pluriels. Oui, il nous arrive d'être plus fragile, d'avoir les larmes aux yeux, de se trouver moins bien dans le miroir, de perdre des êtres chers... Les coachs nous font d'ailleurs faire un exercice très intéressant qui s'appelle « La roue de la vie ». C'est une roue découpée en 8 quartiers que nous pouvons noter et commenter. Les 8 mots clés sur lesquels il va falloir réfléchir sont : la santé, la carrière, la vie amoureuse, les amis et la famille, le cadre de vie, l'argent, les loisirs, le développement personnel... On commence à noter la carrière, le job, l'argent, le nerf de la guerre. Les enfants, amis, famille, même si on a plus trop de temps à leur consacrer. Puis le reste... Là, bienvenue dans le monde complexe.

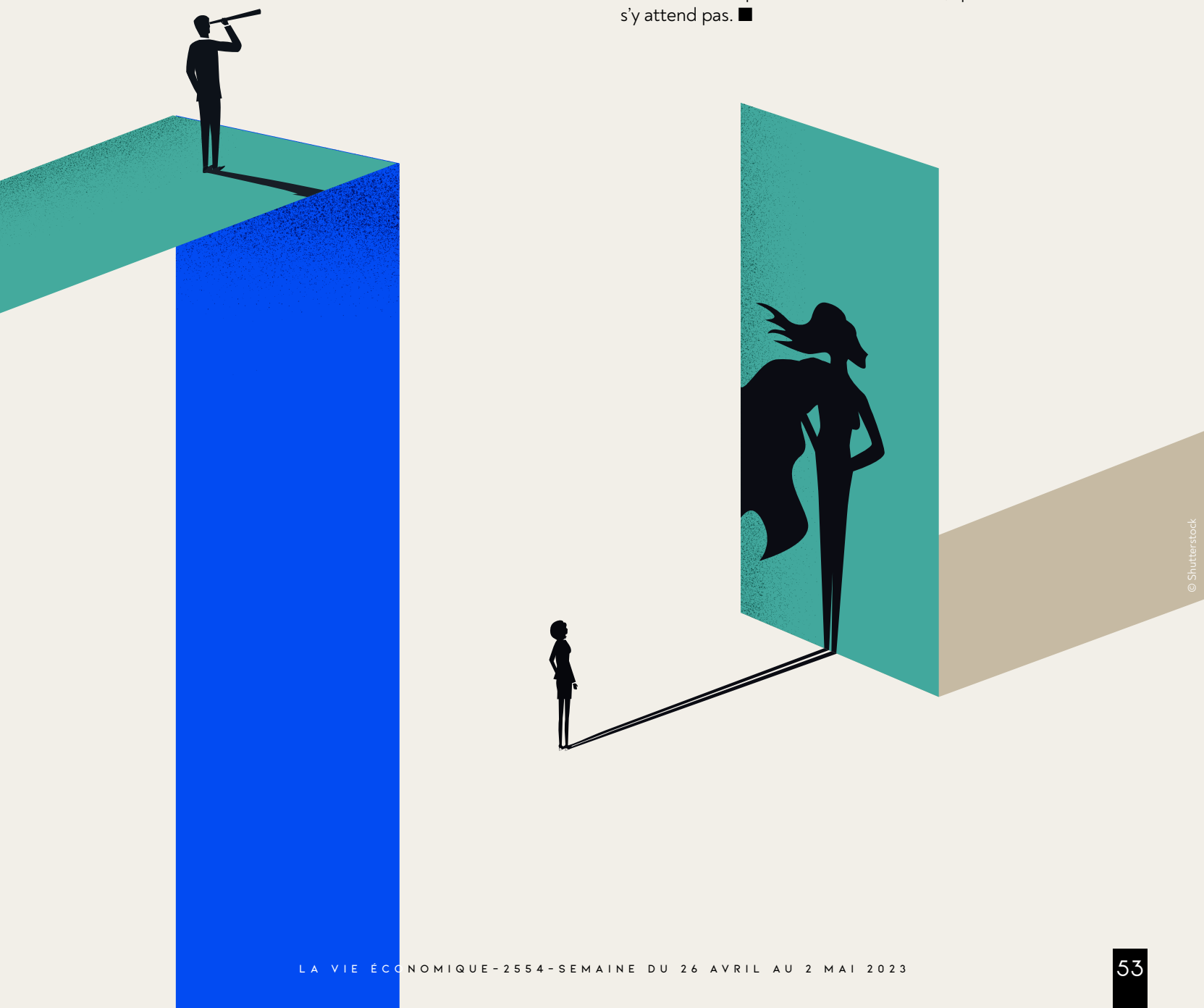
“Oui aux rôles modèles, non à la perfection”

La mine du stylo reste suspendue et on s'évade. Ma vie amoureuse hummm... mes loisirs... humm... Heureux, pas heureux... Combien sur l'échelle de 1 à 10... Humm... Heureusement, il n'y a pas de notes à atteindre, juste des questions à se poser. Que vais-je favoriser. Quels choix vais-je faire ? Et là devient crucial la nécessité de se débarrasser des super-héros. Oui aux rôles modèles, non à la perfection. Oublier les injonctions. S'écouter. Entendre son corps. Accepter la non-performance. De ne pas être toujours au top. Baisser le niveau. Utiliser la fameuse loi de Pareto : 20 % des actions donnent 80 % des résultats... Et là, avec un peu de chance, on laisse nos héros derrière nous, dans le paquet cadeau de nos 20 ans.

MERCI POUR VOS LARMES

Il y a quelques jours, je croisais un patron, sportif de haut niveau, solide, taillé comme un chêne et sourire accueillant dans le lieu où se déroulait une réunion importante pour mon entreprise. 2 heures plus tard, je croisais le même homme, descendant l'escalier en pleurant. Je me précipitai oubliant toute pudeur pour le consoler, un instinct étonnant. Il venait d'avoir une très mauvaise nouvelle me dit-il. Je sus plus tard que son père venait de mourir. Je suis restée prostrée. Un champion ne pleure pas ! Si ? Et j'ai pensé que sans le vouloir, cet homme offrait à la fragilité une présence toute particulière.

Aussi élevés que nous soyons, notre immortalité maîtresse nous tient lieu de rassemblement. Égaux dans notre humanité, sensibles lorsque la vie craque de toute part, unis quand nous partageons les mêmes espérances ou la gloire, tenons ensemble le flambeau chancelant et si fort à la fois de notre fragilité. Laissons-la chanter. Ici ou là. Et même parfois dans une carrière, quand on ne s'y attend pas. ■



Changement climatique :

de nombreux obstacles

Les objectifs fixés par les accords de Paris ne seront pas tenus. La France va devoir s'adapter au réchauffement climatique, mais les outils de la politique publique ne sont pas taillés pour, et les obstacles nombreux, a montré un récent débat organisé par France Stratégie.

Par Anne DAUBRÉE

Le débat entre adaptation ou atténuation du changement climatique n'est plus d'actualité. Aujourd'hui, « on peut considérer que nous ne couperons pas à + 4 degrés au niveau français », estime Ronan Dantec, vice-président de la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable au Sénat. Il intervenait lors d'un débat sur « Adaptation au changement climatique dans les territoires : comment avancer ? », organisé le 30 janvier par France Stratégie, organe de réflexion auprès de la Première ministre, à Paris. « Depuis quelques mois, nous voyons émerger un consensus sur le fait qu'il faut avancer sur la question de l'adaptation climatique. La question n'est plus de savoir « si », mais « comment » », note Morgane Nicol, directrice du Programme Territoires d'I4CE. Tous les intervenants de la table ronde se retrouvent sur cette même ligne : l'objectif fixé par les accords de Paris, qui prévoient de contenir l'augmentation de la température à moins de deux degrés,

ne sera pas atteint. Il faut donc se préparer à vivre dans ce contexte. « Nous ne pouvons pas totalement séparer adaptation au réchauffement climatique et atténuation », admet Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. En conséquence, il souhaite, par exemple, que deux scénarios de trajectoire du climat (l'un remplissant les objectifs de l'accord de Paris, l'autre pas) soient envisagés dans l'élaboration de la loi de programmation de l'énergie.

DES BESOINS EXTRÊMEMENT SPÉCIFIQUES

Mais déjà, en termes d'action publique, certains ont devancé l'appel. Par exemple, depuis septembre 2022, l'ANRU, Agence nationale pour la rénovation urbaine, a adopté la démarche « quartiers résilients ». Elle prévoit que tous ses investissements soient passés au crible des critères de la durabilité. Autre exemple, dans la métropole de Nice, on cartographie les îlots de chaleur urbaine afin de pouvoir y déployer des solutions de rafraîchissement. Quant à Nantes Métropole, elle a mis sur pied un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), qui s'adresse aux habitants et petits entrepreneurs. Ils peuvent réaliser un diagnostic gratuit de leur bien immobilier et identifier les mesures permettant de réduire sa vulnérabilité face aux inondations. « Un peu partout sur le territoire, nous assistons à des transformations prometteuses », constate Morgane Nicol. Mais pour l'essentiel, tout reste à faire : il faudrait, à chaque investissement public ou privé, au démarrage de toute activité, un « réflexe adaptation », plaide-t-elle. Cela implique une adaptation des processus de prise de décision en matière de politique publique.



“ « Les actions d'adaptation sont plus fréquentes en réaction à des crises » ”

Par ailleurs, les besoins sont extrêmement spécifiques selon les territoires (urbain, montagne, mer...). « Il est nécessaire de réaliser des diagnostics, et il existe des besoins importants d'ingénierie au niveau communal et également régional », souligne Boris Ravignon, président de l'Ademe, Agence de la transition écologique, qui propose des aides en ce sens. Mais aussi, une telle démarche « nécessite d'embarquer tout le monde », témoigne Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté. Par exemple, pour faire évoluer les agriculteurs conventionnels, il s'agit de les convaincre en fléchant des moyens de la Région vers des dispositifs qui leur permettent de se mettre dans cette trajectoire, tout en calmant les élus écologistes qui voudraient que la transformation soit plus rapide...

LE CLIMAT, RISQUE SOCIAL DU XXI^E SIECLE ?

Globalement, la France « n'est pas prête à faire face aux changements climatiques », estime Morgane Nicol. En effet, les obstacles à la mise en place d'une politique d'adaptation au réchauffement climatique sont nombreux. Certains relèvent des difficultés traditionnelles inhérentes aux politiques publiques hexagonales, d'autres tiennent à la nouveauté et la spécificité de l'enjeu climatique. En matière d'informations, par exemple, « la connaissance avance par à-coups », souligne Cédric Audenis, commissaire général adjoint de France Stratégie. C'est notamment le cas avec les projections réalisées par les assureurs sur le coût des catastrophes naturelles. Mais « dans l'agriculture, nous manquons d'une vision consolidée », poursuit-il. Par ailleurs, les outils de la politique publique ne sont pas conçus pour intégrer cette donnée. Par exemple, la dépense publique n'est pas structurellement soumise à des obligations en matière d'adaptation au climat. En la matière, il existe d'ailleurs une difficulté spécifique : « la tension entre le caractère incertain de l'impact d'une mesure et la

nécessité de mettre rapidement en œuvre les solutions transformatives », pointe Cédric Audenis. Ces solutions, en effet, ont des impacts qui posent la question de leur acceptabilité. « Nous constatons que les actions d'adaptation sont plus fréquentes en réaction à des crises comme une inondation. (...) Il est plus simple de réagir dans ce cas que dans celui d'une dégradation annoncée », constate-t-il.

Dans le même sens, Christophe Béchu se désole des « batailles » au Sénat sur le sujet qu'il juge « évident » de la démarche Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui impose aux collectivités de réduire le rythme d'artificialisation des terrains. Plus profondément encore, l'enjeu de la transformation climatique questionne les principes établis qui sous-tendent la politique publique nationale : « Allons-nous mutualiser ce risque comme nous l'avons fait pour le risque social après la Deuxième Guerre mondiale ? », interroge Cédric Audenis. Le propriétaire d'une maison atteinte par le recul du trait de côte doit-il être indemnisé ? Dans quelle mesure ? Faut-il interdire à une activité de s'installer dans les zones qui seront concernées par le recul du trait de côte en 2050 ? Ou alors, faut-il l'y autoriser sous des conditions qui prévoient l'exclusion de toute indemnité, en cas de dégâts à cette date ?

À côté de ces questions nouvelles, le bouleversement climatique repose aussi celles sempiternelles du fonctionnement administrativo-politique français. À commencer par l'articulation complexe entre le local et le national. Pour Morgane Nicol, des orientations doivent être définies au niveau de l'État. Toutefois, « beaucoup de leviers se situent au niveau territorial ». Or, « le chantier d'aujourd'hui est simple. Comment, à marche forcée rendre le territoire résilient ? Nous sommes confrontés à un système réglementaire qui n'est pas adapté à la vitesse d'action nécessaire. (...) Aujourd'hui, il est impossible de ne rien réaliser à court terme », estime Sébastien Leroy, maire de Mandelieu-la-Napoule. ■

Financer la rénovation énergétique

L'Agence France Locale vient de publier une étude consacrée à la rénovation énergétique des bâtiments détenus par les collectivités territoriales. Elle propose un mode d'emploi des outils juridiques et financiers à leur disposition pour accomplir ce type de travaux.

Par Miren LARTIGUE

« **L**es régions et les intercommunalités jouent un rôle majeur dans la traduction concrète des politiques climatiques. Selon le GIEC, 75 % des leviers pour une transition écologique réussie sont territoriaux. » C'est dans ces termes que la « Stratégie nationale bas carbone » pointe le rôle majeur que jouent les collectivités territoriales à l'heure de la transition écologique. Lesquelles sont confrontées à un enjeu central dans ce vaste chantier : la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

30 % DU PARC TERTIAIRE NATIONAL

Pour aider les collectivités territoriales à relever ce défi, l'Agence France Locale (AFL), banque créée par les collectivités, a publié les résultats d'une étude sur les stratégies et les outils juridiques ou financiers auxquels les dirigeants locaux peuvent faire appel. Intitulée « Comment financer la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales ? » et réalisée par l'Institut national des études territoriales (INET), l'étude souligne tout d'abord l'ampleur du chantier. Selon le ministère de la Transition écologique et la Caisse des dépôts, les collectivités territoriales possèdent près de 30 % du parc tertiaire national, « ce qui représente

environ 225 000 bâtiments et 280 millions de mètres carrés ». Le bâti scolaire représente environ 45 % de ce patrimoine, en termes de surface. Or, ces derniers pèsent de plus en plus lourds sur les finances locales du fait de la crise énergétique.

Le dispositif « Éco énergie tertiaire » impose, pour les bâtiments de plus de 1 000 m², une réduction de la consommation annuelle d'énergie finale par rapport à une consommation de référence ne pouvant être antérieure à 2010. Les objectifs sont fixés à - 40 % d'ici 2030, - 50 % d'ici 2040 et - 60 % d'ici 2050. « Les besoins d'investissement des collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments sont donc significatifs : de l'ordre de 3 milliards d'euros par an, d'après l'Institut de l'économie pour le climat, mais potentiellement jusqu'à 8 milliards d'euros, sous des hypothèses de coût de rénovation plus pessimistes », relève l'étude. Soit un « mur d'investissement », dans un contexte budgétaire déjà contraint.

DE MULTIPLES FREINS, INTERNES ET EXTERNÉS

Pour atteindre leurs objectifs de rénovation énergétique, les collectivités doivent établir un diagnostic de

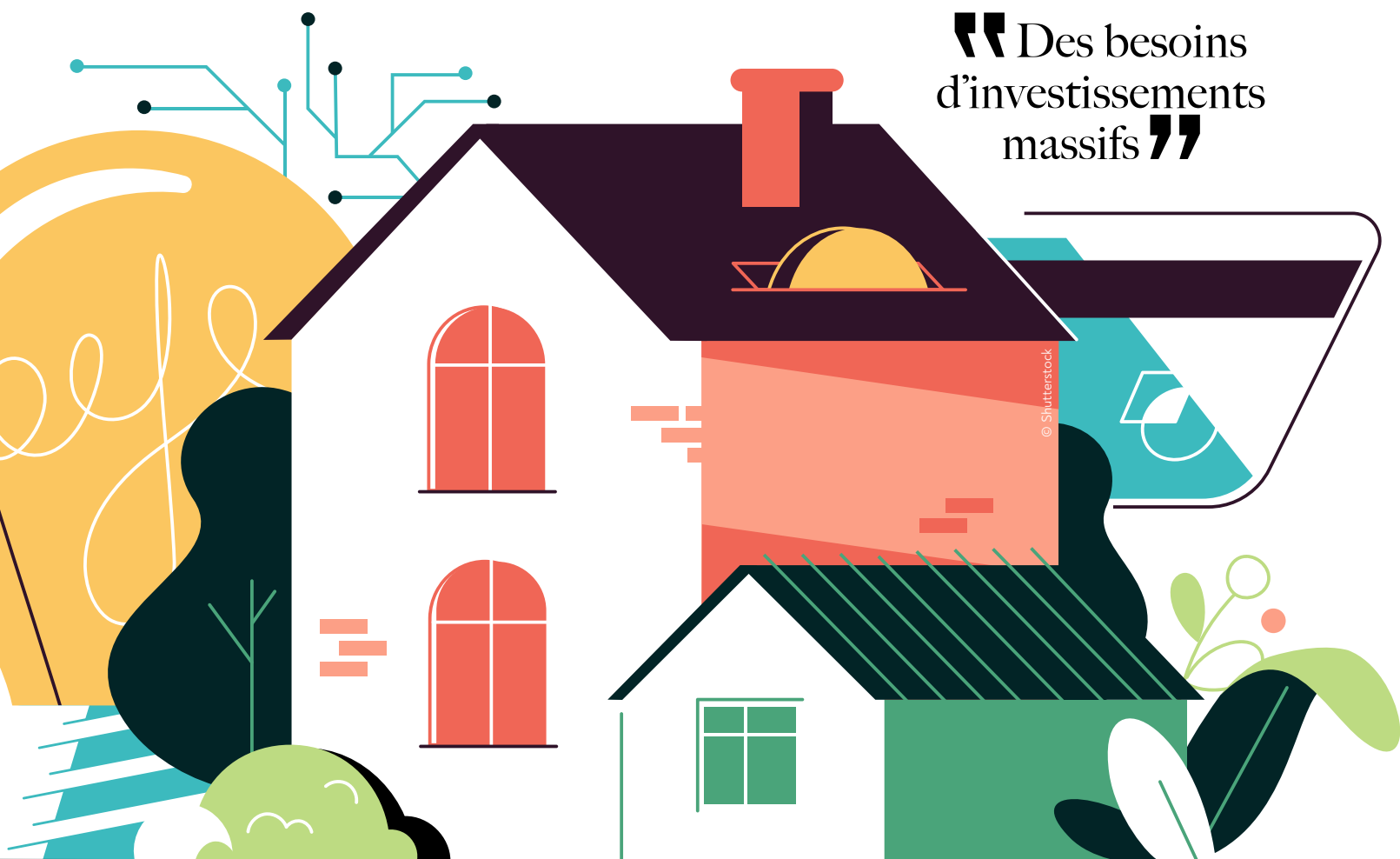


leur patrimoine et un schéma directeur des actions à mener. Or, d'après une enquête réalisée en 2021, par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), seules 2 % d'entre elles disposaient d'un schéma directeur immobilier et 32 % d'un plan de rénovation énergétique. Le premier frein auxquelles elles sont souvent confrontées est le manque de moyens humains, notamment en ingénierie, et ce, à toutes les étapes du projet.

À cette difficulté viennent se greffer des contraintes techniques liées aux réglementations thermiques applicables aux projets de rénovation, aux exigences

outils financiers, juridiques et techniques à leur disposition pour mener à bien ces chantiers de rénovation. Contrats de performance énergétique (CPE), marchés globaux de performance énergétique (MGPE), tiers-financement... « Entre un montage classique (ex-loi MOP, Maîtrise d'ouvrage publique) et un marché de partenariat de performance énergétique (MPPE), un éventail de montages est ainsi envisageable selon que la collectivité souhaite garder la main techniquement et financièrement, ou à l'inverse transférer complètement la maîtrise d'ouvrage de son opération. »

“ Des besoins d'investissements massifs ”



à respecter pour les bâtiments classés, ainsi qu'en termes d'accessibilité ou de qualité de l'air intérieur, par exemple. D'autres freins tiennent aux difficultés à trouver des entreprises pouvant réaliser les travaux selon le planning établi, à la pénurie de matériaux de construction actuelle, ou encore aux risques de fraudes, fréquentes sur le terrain de la rénovation énergétique.

UN MODE D'EMPLOI DES OUTILS FINANCIERS ET JURIDIQUES DISPONIBLES

L'étude propose donc un mode d'emploi pour guider les collectivités face à la diversité et la complexité des

Après avoir choisi son véhicule juridique, la collectivité doit mobiliser tous les outils de financement existants accessibles sur son territoire : subventions (proposées par un grand nombre d'acteurs de l'échelle locale à l'échelle européenne), emprunts (avances remboursables à taux zéro, prêts relais, prêts verts...), financement participatif, certificats d'économies d'énergie, dispositifs d'intracring (classique, mutualisé, sécurisé). L'étude explique comment actionner et articuler ces différents instruments, et fournit de très nombreux exemples tirés de projets menés dans les territoires. ■

Une formation



La formation professionnelle telle qu'elle existe n'est pas adaptée à tous, d'après Thierry Marx, chef étoilé et fondateur de l'école Cuisine Mode d'Emploi(s), destinée aux publics éloignés de l'emploi. Il intervenait récemment devant la Délégation aux Entreprises du Sénat.

Par Anne DAUBRÉE

« Venez comme vous êtes. » Hasard ou humour, Thierry Marx, chef étoilé, emprunte à la communication McDonald's lorsqu'il s'agit d'expliquer les bases sur lesquelles il a imaginé la formation qu'il a conçue et mise sur pied pour les personnes très éloignées de l'emploi : l'école Cuisine Mode d'Emploi(s). Le 22 mars, le chef, très engagé sur ce sujet, est venu partager son expérience et sa vision de la formation professionnelle dans le cadre de la rencontre « La parole aux entrepre-

neurs », organisée par la Délégation aux Entreprises du Sénat, à Paris.

Depuis 2012, en effet, l'entrepreneur a mis sur pied l'école Cuisine Mode d'Emploi(s) (ainsi que plusieurs autres dispositifs). L'école revendique un taux de retour à l'emploi de l'ordre de 90 %. À l'origine, Thierry Marx, lui-même issu des QPV, Quartiers prioritaires de la Ville, a souhaité aider ces personnes « à retrouver un projet de métier », explique-t-il. Principe de fonctionnement de l'école : en 12 semaines, des personnes très éloignées de l'emploi – voire, sous main de la justice – apprennent

pour les exclus

“ Certains publics ne sont pas concernés par la formation professionnelle, n’y viendront pas ”

(gratuitement) les bases des métiers de la boulangerie et de la cuisine. En complément, ces élèves vont travailler dans des entreprises au management inclusif. « Nous ne sommes pas là pour les mettre en conformité, mais pour leur transmettre la passion du métier », précise Thierry Marx.

Par ailleurs, « il est nécessaire d’admettre qu’il faut former plus vite », ajoute-t-il. Lui a conçu sa formation en 12 semaines, en se basant sur le contenu de l’ouvrage *Cuisine et travaux pratiques - CAP-BEP-BTH* de J. Planche et J. Sylvestre. « Je me suis demandé : pourquoi faudrait-il deux ans ? » D’après Thierry Marx, une formation de durée assez courte qui donne la possibilité à un individu de se passionner pour un métier et lui fournit les compétences lui permettant d’intégrer une entreprise où il pourra ensuite grandir est adaptée à ce type de public. À Cuisine Mode d’Emploi(s), « il n’y a pas des personnes en recherche d’un emploi, mais d’un projet qui va leur permettre de relever la tête », souligne-t-il.

BLOCAGES À TOUS LES ÉTAGES ET PISTES POUR EN SORTIR

Aujourd’hui, le dispositif fonctionne selon un modèle de partenariat public-privé. Mais sa mise en place s’est révélée ardue : elle a pris dix ans. « C’était un combat. Lorsque vous arrivez avec un modèle nouveau, vous dérangez les cercles de la formation professionnelle », précise Thierry Marx. En creux, l’école Cuisine Mode d’Emploi(s) souligne des carences du système de formation professionnelle. « Il faut réaliser que certains publics ne sont pas concernés par la formation professionnelle, qu’ils n’y viendront pas », souligne le chef étoilé. Lui voit arriver des individus qui ne maîtrisent pas une règle de trois, sont dépourvus d’un socle de connaissances de base : c’est déjà au niveau de l’école que commencent les problèmes. « Nous sommes dans une société qui a besoin d’agilité. Or, nous avons des boulets dans le retour à l’emploi », explique Thierry Marx. Ces derniers sont loin d’être tous imputables à la formation professionnelle.

Aujourd’hui, le secteur de l’hôtellerie/restauration connaît de grandes difficultés de recrutement - 250 000 emplois à pourvoir, d’après Thierry Marx, qui a été élu en 2022 président de l’Umih, Union des métiers et des industries de l’hôtellerie (restaurateurs, professionnels de l’hôtellerie, du monde de la nuit, bars...). Accroître l’attractivité des métiers fait partie de ses chevaux de bataille, quitte à « secouer » la profession. Car le constat est simple : au bout de quatre ans, 63 % des diplômés d’un lycée hôtelier ou d’un CFA (Centre de formation d’apprentis) ne sont déjà plus dans le métier. « C’est colossal », juge Thierry Marx. Pour lui, les professionnels vont devoir admettre que les jeunes n’acceptent plus un rapport sacrificiel au travail, qu’ils souhaitent avoir une vie privée, que leur rémunération doit leur permettre de se payer un logement... Attention à la fracture sociale « dure », « dangereuse », met en garde le chef. Mais il délivre aussi des clés : pour lui, le modèle de son école qui permet à des personnes de « s’habituer à regarder au-dessus de la ligne », est duplicable dans tous les domaines : mécanique, carrosserie, logistique... ■



Quand tu seras grand

Une leçon de vie

Yannick, aide-soignant en EHPAD, se bat contre les mauvaises conditions de travail qui nuisent à la qualité de traitement des personnes âgées dont il s'occupe avec ses collègues. Lorsqu'il apprend qu'ils vont devoir partager leur réfectoire avec une classe

d'enfants de huit ans à cause de travaux dans leur école, il s'emporte. Il lance une pétition pour les empêcher de rester et nuire à la gestion des êtres humains qui y résident. Il ne cache pas son animosité à leur animatrice Aude qui ne va pas se laisser faire. Tous vont être bouleversés par ce rapprochement forcé... Contraints de cohabiter avec ces hommes et ces femmes qui ont perdu leurs repères, ces petits garçons et petites filles vont partager avec eux une part de leur énergie et réaliser qu'avant d'être en fin de vie, ils ont eu une histoire parfois très riche. Andréa Bescond a été inspirée par un épisode personnel :

« Quand Éric et moi sommes venus voir ma grand-mère en EHPAD avec nos enfants, nous avons remarqué à quel point leur présence faisait réagir les personnes âgées qui, tout à coup, pétillaient de nouveau. Cela nous a beaucoup émus. L'enfance et la vieillesse constituent deux parties de la vie qu'on ignore un peu. Ces gens qui remplissent les EHPAD ne sont pas simplement des vieux qu'on ramène dans leur chambre. »



Éric Métayer ajoute :

« Voir se rallumer une étincelle dans leurs yeux grâce à la présence d'enfants, a sans doute créé un déclic en nous. »

L'histoire mêle avec générosité la gravité du cadre hospitalier avec la légèreté de caractère de ses personnages principaux, pourtant conscients de ce qui se joue au quotidien. Si les auteurs mettent le doigt sur les carences du système, le registre relève plus du mélodrame naïf (sans que cela ne soit péjoratif) que de l'œuvre engagée, comme le souligne Éric Métayer :

« Nous ne voulions ni faire un film politique, qui aurait peut-être été plus proche de la réalité, ni tomber dans la mièvrerie. On a choisi une voie médiane, la vérité nous semblait être dans ce juste milieu. On rit mais ce n'est pas non plus une comédie. On parle avant tout de l'humain et de ce qu'il est peut-être en train de perdre, la bienveillance. Nous voulions donner à voir cette vieillesse, mais aussi parler de l'enfance qui est souvent la grande oubliée, ainsi que les adultes au centre qui font marcher la société et qui ont du mal à trouver du temps pour leurs proches. »



**En salle
le 26 avril**

Un film
d'Andréa Bescond,
Éric Métayer
Avec Vincent Macaigne,
Aïssa Maïga,
Evelyne Istria

**Comédie
dramatique**

Andréa Bescond assume de ne pas avoir mis au devant de la scène les revendications sociales :

« Il ne s'agissait évidemment pas d'éluider l'aspect business de ces institutions, le manque de moyens, le cynisme parfois. Le film fait souvent allusion aux carences du système mais l'implication des soignants l'emporte. »

Dans un premier temps, Vincent Macaigne et Aïssa Maïga se confrontent avant de réaliser ce qui les rapproche. Les deux comédiens embrassent le côté tourbillonnant des tempéraments de leurs personnages. Parmi les collègues de Yannick, autant impliqués que lui dans les côtés positifs comme négatifs de leur job difficile, on retrouve les remarquables Marie Gillain et Carole Franck qui jouait la psychiatre dans *Les Chatouilles*.

« Yannick, nous dit Éric Métayer, ressemble beaucoup à un infirmier que j'ai connu. Son boulot n'avait rien à voir avec la simple piqûre qu'il m'administrait. Il était totalement présent, tout entier préoccupé à remonter le moral de ses patients. Il donnait sa vie pour les autres. Quant aux résidents, nos souvenirs personnels et les contacts que nous avons noués avec des pensionnaires lorsque nous cherchions des figurants nous ont beaucoup aidés pour construire leurs caractères. La plupart des résidents étaient incarnés par de vrais pensionnaires d'EHPAD situés près de notre lieu de tournage. Ils avaient envie de jouer, improvisaient. La générosité et la motivation de ces personnes qui n'avaient pourtant jamais vécu ce genre d'expérience nous a estomqués et enchantés. »

Andréa Bescond insiste avec humour sur leur professionnalisme :

« Ils étaient si motivés qu'ils s'indignaient parfois lorsqu'un vrai comédien butait sur son texte. C'est quand même pas compliqué ! Se moquaient-ils ! »

Le dernier acte se concentre sur un des résidents, Yvon, qui perd ses réflexes cognitifs. Éric Métayer offre un rôle de premier plan à son vieux complice de la Ligue d'improvisation, Christian Sinniger, un très beau geste d'amitié. Le jeune Briec devient son petit-fils de substitution, son hobby bénéficiant des conseils éclairés de celui qui fut cascadeur de cinéma. L'attachant Kristen Billon, à l'intériorité grave, a un lien inattendu avec sa réalisatrice :

« On cherchait un petit skateur. On recevait des vidéos et un jour, on est tombé sur celle de Kristen Billon, lumineux et très doué et je vois qu'il vient de Guidel, en Bretagne, là où mes grands-parents ont passé toute leur vie ! La vie nous envoie parfois des signes ! »

Une leçon de vie et de partage, dont le dynamisme doit beaucoup à la musique piquante du talentueux ROB et à ses acteurs manifestement très impliqués. ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.comPlateforme : [annoncelegalepro.vie-economique.com](https://www.annoncelegalepro.vie-economique.com)

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

[WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM](https://www.vie-economique.com)

INFORMATIONS



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE

Acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS
156 route de Mahourmic 40300 Peyrehorade

Contact : service commande publique - 05 58 73 60 03 - contact@orthe-arrigans.fr

Siret n° 200 069 417 00067

Groupement de commandes : non

Accès intégral aux documents de la consultation (lien URL vers le profil acheteur) : <https://marchespublics.landespublic.org>

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension de l'école élémentaire de Tilh

Durée : 34 mois. Le démarrage des travaux est programmé pour juillet 2024.

Procédure adaptée restreinte - consultation en deux phases

- Phase «candidatures» : à l'issue de la phase candidature et au vu des critères de jugement des candidatures, l'acheteur pourra sélectionner un maximum de 3 candidats pour la phase suivante (sous réserve d'un nombre de candidats suffisant). Le règlement de la consultation précise les documents à remettre au titre de la candidature.

- Phase «offres» : les candidats sélectionnés à l'issue de la phase candidatures, se verront remettre un dossier de consultation phase offres. Une prime d'un montant de 1.500€ TTC pourra être versée aux candidats sélectionnés pour la phase offres dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

Marché non alloti - Pas de tranches

Lieu principal d'exécution du marché : Tilh

Le marché n'est pas décomposé en tranches

Marché réservé : non

Présentation des offres par catalogue électronique : non

Variante exigées ou autorisées : non

Négociations : oui - possibilité d'attribuer le marché sans négociations

Visite obligatoire : Une visite sera obligatoire dans le cadre de la phase offres.

Date et heure limite de réception des candidatures : 17 mai 2023 à 12 h sur la plateforme marchés publics des Landes <https://marchespublics.landespublic.org>

Renseignements complémentaires : les demandes de renseignements doivent être transmises via le profil acheteur.

Date d'envoi de l'avis à publication : 20 avril 2023

L23VE03663

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **P Brousse Formation**. Capital : 1000 €. Siège social : Bellegarde, 150 rue du Tacot 24520 LAMONZIE MONTASTRUC. Objet : Conseil, conception, animation, organisation de programmes de formation. Président : BROUSSE Patrick Bellegarde, 150 rue du Tacot 24520 LAMONZIE MONTASTRUC. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BERGERAC. Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

L23VE02786



Société d'Expertise Comptable
Ancemos - Cenon - Langon - Mérignac -
Portois
www.a3caudit.com

SZL IMMOBILIER
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Rue Saint Cyprien, 24200
SARLAT LA CANEDA

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05/04/2023 à SARLAT LA CANEDA, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SZL IMMOBILIER

Siège social : 4 Rue Saint Cyprien, 24200 SARLAT LA CANEDA

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Sergio ZAPATA LAPEIRA, né le 11 mars 1991 à MALAGA, demeurant 10 Rue Henri Guillemain, Résidence Saint Julien, Appartement 34 33300 BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

L23VE03343



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 17 avril 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société unipersonnelle à responsabilité limitée

DENOMINATION : **EURL BERGERON GOUDRONNAGE**

SIÈGE SOCIAL : 315 route d'Angoulême 24650 CHANCELADE

OBJET :

- Travaux publics

- Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 5.000 euros

GERANT : - Monsieur Matthieu CEJUDO, domicilié 1570 chemin des grandes terres - Lieu-dit la Germanie - 24320 SAINT JUST

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE03506



Suivant acte SSP du 17/04/2023, il a été constituée une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BABAR24

Forme : S.A.S.

Siège social : Chemin Départemental 91 - 92 rue de la Libération, 24360 PIEGUT PLUVIERS

Objet : La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet.

Durée : 99 ans

Capital : 90 010 Euros

RCS : PERIGUEUX

Président : Monsieur Cédric ORLANDINI, né le 29 décembre 1979 à CANNES (06), demeurant Lieudit Ribeyrolles, 24300 SAINT MARTIN LE PIN.

Les cessions d'actions entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession à profit des héritiers en ligne directe, à l'exception de son conjoint, sauf s'il est déjà associé, peuvent être effectuées librement. Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Pour Avis,
Le Président.

L23VE03512



76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20 avril 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société unipersonnelle à responsabilité limitée

DENOMINATION : **ACHAT REVENTE IMMOBILIER ELISABETH LABORIEUX ARIEL**

SIÈGE SOCIAL : 37 boulevard Puyrousseau 24000 PERIGUEUX

OBJET :

- Marchand de biens, achat de biens immobiliers en vue de revente

- Achat de parts de société immobilière

- Conciergerie

- Décoration

- Conseil en organisation d'espaces événementiels

- Achat et revente d'objets divers

- Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 301.000 euros

GERANTE : Madame Elisabeth LABORIEUX, domiciliée 27, allée Tourny 24000 PERIGUEUX

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE03652

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 mars 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **L'OSTAL**

Forme : SAS

Siège Social : 7 rue du Port 24100 BERGERAC

Objet : Exploitation de tous fonds de commerce de restauration, ventes à emporter, bar.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 1 000 euros représentés par des apports en numéraire

Président : Monsieur FOURTICQ-LAHITOLLE Sébastien, né le 17 février 1980 à Libourne (33), de nationalité française, demeurant 15 route de Gaffan 24520 Saint Sauveur

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

L23VE03671



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

HOLDING RIEU

Société par actions simplifiée au capital de 241 000 euros
20, grand-rue de la Barre
24470 ST PARDOUX LA RIVIERE

Par acte sous signature privée électronique en date du 11/04/23, il a été constitué la SAS HOLDING RIEU dont le siège social est à 20, grand-rue de la Barre, 24470 ST PARDOUX LA RIVIERE, pour une durée de 99 ans, au capital de 241 000 € dont 1 000 € en numéraire et 240 000 € en nature, qui a pour objet l'acquisition et la gestion en commun de valeurs mobilières, parts d'intérêts dans toute société civile ou commerciale, la mise en œuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique, l'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés du groupe par tous moyens techniques existants et à venir. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. La société est dirigée par M Simon RIEU, Président, demeurant 29, grand rue de la Barre - 24470 ST PARDOUX LA RIVIERE. La société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX. Pour avis

L23VE03672



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 20/04/2023 il a été constitué une SCI dénommée :

LOGIS DE THIVIERS

Siège social : 4, rue Léon Couzinou 24800 THIVIERS. Capital : 3000 €. Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur,

transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et à titre occasionnel l'aliénation des biens et droits immobiliers susvisés. Gérance : M DUPUY Jean-Paul demeurant 52, chemin des gardes Lieudit Lalet 24420 COULAURES ; Mme CAILLAU épouse DUPUY Brigitte demeurant 52, chemin des gardes Lieudit Lalet 24420 COULAURES. Cession de parts sociales : Agrément pour toutes cessions entre vifs et pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX. L23VE03693



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 21/04/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

ALLOTERMITTE AQUITAINE

Siège social : 506, chemin de l'épingle lieudit Peydoumen, 24510 SAINTE-ALVÈRE. Capital : 1000 €. Objet social : Traitement du bois en surface et par imprégnation, assainissement, désinfection, désinsectisation, dératisation par tous moyens et de toutes les manières réglementaires, de tous locaux, immeubles, terrains, pièces d'eau, vergers et autres lieux quelconques. Président : M NIEZ Pierre demeurant 506, chemin de l'épingle Lieudit Peydoumen 24510 SAINTE-ALVÈRE élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : agrément pour toute cession entre vifs et à cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE03731

BISTROT DE LA JEMAYE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Grand Etang de La Jemaye
24410 LA JEMAYE PONTEYRAUD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à LA JEMAYE (24410), du 21 avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BISTROT DE LA JEMAYE

Siège social : Grand Etang de La Jemaye, 24410 LA JEMAYE PONTEYRAUD

Objet social : Bar, restaurant, hôtel traditionnel ; Vente de plat à emporter ; Vente de produits locaux ; Organisation d'évènement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Ont été nommés Madame Aude NEYT, demeurant Lieu-dit Puy Contal, 183 Impasse du Puy, 24110 GRIGNOLS, associée

et Monsieur David TRANCHET, demeurant Lieu-dit Puy Contal, 183 Impasse du Puy, 24110 GRIGNOLS, non associé

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

L23VE03734

MODIFICATIONS



CABINET DUBOURG
Conseils Experts
18 rue Anatole France
47190 AIGUILLON
c.dubourg@dubourg-conseils-experts.fr

BRASILEIRO
Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Les Bruyères
24320 LA CHAPELLE GRESIGNAC
884 037 417 RCS PERIGUEUX

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du « les bruyères » - 24320 LA CHAPELLE GRESIGNAC à Avenue du 22 juin 1944 47160 BUZET SUR BAISE à compter du 31 décembre 2022 et de modifier la dénomination sociale, anciennement « BRASILEIRO » par la nouvelle dénomination sociale « EXPOVINO ». Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agén et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux.

L23VE03472

SCI DE JAVIAT

SCI au capital de 101 836 €
Siège social : lieudit Javiat
24400 SAINT LAURENT DES HOMMES
RCS de PERIGUEUX n°443 848 478

L'AGE du 18/03/2023 a décidé à compter du 18/03/2023 :

- de nommer en qualité de gérant M. Patrick SAINT-YRIEIX, dem. 9 rue de l'Appel du 18 Juin 33150 CENON en remplacement de M. Jean-Louis SAINT-YRIEIX pour cause de décès

- le transfert du siège social au 9 rue de l'Appel du 18 Juin 33150 CENON.

Radiation au RCS de PERIGUEUX et immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis, NOTAPREST.

L23VE03511



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

GRASSET

SARL au capital de 7500 €. Siège social : Les gardéchoux 24300 JAVERLHAC-ET -LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT. RCS PERIGUEUX 827855297

Par décision de l'associé Unique du 01/03/2023, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 01/03/2023. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Président : M GRASSET Julien demeurant La cour Ouest 24300 JAVERLHAC-ET-LA -CHAPELLE-SAINT-ROBERT. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Agrément pour toute cession pour cause

de mort ou entre vifs Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de PERIGUEUX.

L23VE03513

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

MODIFICATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 1^{er} mars 2023 de la Société LE LUZARD., SAS au capital de 16.000 € dont le siège social est situé MAISON BELLEVEU, 24270 ANGOISSE, 326 817 848 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- Madame Jocelyne BAILLY demeurant 309 rue Bellevue, 24270 ANGOISSE, a été nommée Présidente de la Société à compter du 8 février 2023 en remplacement de Monsieur Marc RIOULT, décédé, et ce pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE03565



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

RIGAUDIE ERIC SARL au capital de 40 000 € Le bourg - 24600 ST SULPICE DE ROUMAGNAC RCS PERIGUEUX 319 415 741 L'AGE du 23/03/23 a pris acte de la démission de Monsieur Eric RIGAUDIE, a nommé en remplacement M. David DELBIE demeurant à LAMONZIE ST MARTIN 24680 - 102, route de Russel, a décidé de proroger la durée de la société de 99 ans ; a étendu l'objet social à l'activité de courtier de marchandises et négociant et a modifié en conséquence les articles 2, 5 et 8 des statuts. Pour avis

L23VE03571



CWE
Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

Le 13/04/2023, l'associée unique de la SARL TENDANCES EDITIONS, capital : 7.700 €, siège social : BOULAZAC (24750), Avenue Benoit Frachon, RCS Périgueux 440 273 860 a décidé de nommer pour une durée de 6 exercices la SAS AQUITAINE AUDIT, capital : 37.040 €, siège social : TESTE-DE-BUCH (33260), 47 rue Lagrua, RCS Bordeaux 533 957 403 en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire.

L23VE03573

HOCHE ET ASSOCIÉS PÉRIGUEUX

SAS au capital de 1 200 000 euros
Siège social : Cré@Vallée Nord
371 Boulevard des Savaurs
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
877 617 712 RCS PERIGUEUX

Aux termes des décisions de l'associée unique du 31.03.23, la SAS FITECO, domiciliée Parc Technopole, Rue Albert Einstein 53810 CHANGE, immatriculée au RCS de LAVAL sous le numéro 557 150 067, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire.

L23VE03591



SCN LEBON TABAC

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01.03.2023, la société SNC LEBON TABAC au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 6, place Alfred Agard 24300 NONTRON 881 189 005 RCS PERIGUEUX, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme DARME Delphine de ses fonctions de co-gérante à compter du 01.03.2023 et a décidé de nommer en qualité de co-gérant Monsieur François KOLODZIEJCZYK demeurant Peyrat Ouest 24300 ABUAT SUR BANDIAT pour une durée illimitée à compter du 01.03.2023

Pour avis
La Gérance

L23VE03617

A.D.M INFORMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 15 bis Rue Mounet Sully
24100 BERGERAC
414.954.693 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 17 avril 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Pierre FAURE, demeurant 17 Rue Montesquieu - 24100 BERGERAC, pour une durée illimitée à compter du 17 avril 2023.

Pour avis
La Gérance

L23VE03627

MA SERRE TUNNEL

Société par actions simplifiée au capital de
1 000 Euros
90 Impasse de la Palombière - 24130
GINESTET
909 636 615 R.C.S. Bergerac

AVIS DE
MODIFICATION

L'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2023 a pris acte :

- De la démission Monsieur Léo GAUTHEY de son poste de Directeur Générale à compter du 15 mars 2023.

- De la modification de l'objet social qui devient «Montage de bâtiments et structures métalliques, vente en ligne de serres, tunnels, bâtiments agricoles ou commerciaux, vente de tous produits liés à la construction, la production et la vente de tous types de plans ou permis, l'équipement agricole divers, locations de matériels d'outillages, engins de chantier, véhicule utilitaire, véhicule particulier et toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.» à compter du 15 mars 2023.

Mention sera faite au RCS de Bergerac
Pour avis, la gérance.

L23VE03630

TRANSFERT DE SIÈGE
SOCIAL

BELLA VITA. SCI au capital de 30 000 euros, 2 rue Pierre Magne 24000 PERIGUEUX

RCS PERIGUEUX 798428827

Aux termes du procès-verbal de AGE du 19 AVRIL 2023, la société susvisée a décidé de transférer son siège social du 2 rue Pierre Magne 24000 PERIGUEUX au 5 Avenue de la République 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE à compter du 19 avril 2023.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de PERIGUEUX - Pour avis, La gérance

L23VE03666

TRANSFERT DE SIÈGE
SOCIAL

SCI 2 LCF au capital de 400 euros, 4 HAUTE SAINT GEORGES 24000 PERIGUEUX

RCS PERIGUEUX 849 199 526

Aux termes du procès-verbal de AGE du 9 avril 2023, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de 4 Haute Saint Georges 24000 PERIGUEUX au 5 avenue de la République 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE à compter du 19 AVRIL 2023.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de PERIGUEUX. Pour avis, La gérance

L23VE03673



CWE
Maître Emmanuel WIPLIER
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

Le 21/04/2023, l'associée unique de la SARL **TENDANCES EDITIONS**, capital : 7.700 €, siège social : BOULAZAC (24750), Avenue Benoit Frachon, RCS Périgueux 440 273 860, a décidé :

- La transformation de la Société en SAS,

- La Société est administrée par la SAS S.W. GRETING CARD, capital : 861.100 €, siège social : BISCARROSSE (40600), 207 rue de la Croix du Sud, RCS Mont-de-Marsan 528 222 912 en qualité de Président,

- Confirme les fonctions de la Société AQUITAINE AUDIT, commissaire aux comptes titulaire de la Société.

Chaque action donne accès aux assemblées générales avec droit de vote unitaire.

L23VE03710



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

BIENS IMMOBILIERS

SASU au capital de 1 000 €
27 Rue Fonbalquine - 24100 BERGERAC
904 352 655 RCS BERGERAC

L'AGE du 27/03/2023 a décidé de transférer le siège social du 27 rue Fonbalquine - 24100 BERGERAC au 68 bis rue Clairat - 24100 BERGERAC. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt sera effectué au RCS de BERGERAC. Pour avis

L23VE03720



DOMAINE DE JADE

EURL au capital de 5 000 €
Siège social : Le Mayne Nord
24230 BONNEVILLE ET ST AVIT DE FUMADIERES
RCS de BERGERAC n°878 139 146

En date du 23/03/2023, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 23/03/2023 et a nommé en qualité de président Mme HUMENRY Cécile, demeurant Le Mayne Nord, 24230 BONNEVILLE ET ST AVIT DE FUMADIERES.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre

d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Mention : RCS de BERGERAC.

Pour avis

La Présidente

L23VE03728

SCI PAULETTE

SCI au Capital de 66.650 €
Siège social : 3 rue du Général d'Anglars

24590 Salignac Eyvigues
793 234 667 RCS Bergerac
Aux termes d'un PV d'AGE du 04 novembre 2022, l'unanimité des associés a décidé de transférer le siège à : les Jardins de l'Argentière, Le Ciceron, 745 rue du Capitaine Blazy, 83600 Fréjus, à compter du 04/11/2022. Nouvelle Immatriculation au RCS de Fréjus.

L23VE03739



CHAHOU RUN

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 7/9 Rue Denfert Rochereau,
24000 PERIGUEUX
891 900 888 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 05.04.2023, l'AU a décidé de transférer le siège social 7/9 Rue Denfert Rochereau, 24000 PERIGUEUX à Avenue Marcel Paul, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

La Présidente

L23VE03741

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION
ANTICIPÉEDénomination : **SCI VETERINAIRE.**

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 1524 euros.

Siège social : 51 Rue GABRIEL LA-CUEILLE, 24000 PERIGUEUX.

381787605 RCS de Perigueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 avril 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14 avril 2023. Madame Delphine MARTIN, demeurant 21 BIS ROUTE DE LA BERTHONIE 24750 Trelissac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE03634

CLÔTURES

CLÔTURE DE
LIQUIDATION

Dénomination : GPP.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 500 euros.

Siège social : 15 Rue DU MARECHAL FAYOLLE, 24100 BERGERAC.

908605488 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Azouz LAHMADI demeurant 15 RUE DU MARECHAL FAYOLLE, 24100 Bergerac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BERGERAC.

Le liquidateur

L23VE03650



POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

DÉPANNAGE VENTE MACHINES (DVM)

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 17 route de Marival 24430 MARSAC SUR L'ISLE
Siège de liquidation : Les Granges 24300 ABJAT-SUR-BANDIAT
451 839 237 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 01/04/2023 au ABJAT SUR BANDIAT, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé

Monsieur Alain VALEIX, demeurant Les Granges 24300 ABJAT SUR BANDIAT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE03732

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LAMOTHE, Notaire à BERGERAC, le 18.04.2023, Monsieur Daniel Pierre **LE COQ**, pré-retraité, et Madame Isabelle Marie-Françoise **HEMSCHOOT**, assistante maternelle, demeurant ensemble à LA FORCE (24130) 507 rue des Sapins, soumis au régime de la communauté d'acquêts, ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE03599

RECTIFICATIFS



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

LES MAISONS DU SUD OUEST SARL au capital de 7 622,45 Euros 2 rue Sully - 24000 PERIGUEUX 319 203 055 RCS PERIGUEUX Rectificatif à l'annonce référence ALP00734978 parue dans LA VIE ECONOMIQUE DU SUD OUEST, le 12/04/23 concernant la société LES MAISONS DU SUD OUEST, il fallait lire compte définitif de liquidation le 15/11/22 et clôture de liquidation le 15/11/22 au lieu de 15/12/22.

L23VE03592

ABONNEZ VOUS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 avril 2023)

DUSSOL Jean-Paul, Lieu-Dit le Presbytère, le Bourg, 24500 Saint-Caprais -D'Eymet, RCS BERGERAC 519 000 640. Entretien Parcs Et Jardins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401539558200

SAS NOT2OU, la Genèbre, 24620 les Eyzies, RCS BERGERAC 849 863 626. Petite restauration, débit de boisson. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401539558203

SARL LES PAYSANS DU COIN, 169 Chemin des Rats, 24260 Audrix, RCS BERGERAC 502 375 686. Négocio de produits alimentaires, conseil et prestations en marketing. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401539558213

EIRL CHOURRET, le Bourg, 24380 Cendrieux, RCS BERGERAC 810 984 062. Restaurant Traditionnelle Pizzeria Bar Tabac Traiteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2022, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401539558210

SAS T.D.S.A, Lieu-Dit l'Ancienne Cure, 24130 Monfaucou, RCS BERGERAC 850 170 358. Restauration de tous type sur place. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 octobre 2021, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401539558206

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 04 avril 2023)

DEMARTIN (nom d'usage RONTEIX) VERONIQUE, 4 AV DU 50EME RGT D INFANTERIE, 24000 PERIGUEUX, RCS Greffe de Périgueux 344 565 783. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Juillet 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC,

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée régularisé par voie de signature électronique le 7 avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **CN2M**
Siège social : 2, Allée Perrot - 47510 FOULAYRONNES
Objet social : Loueur meublé
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 6 000 €
Gérance : M. Christian FEDOU demeurant 2, Allée Perrot 47510 FOULAYRONNES
Immatriculation de la Société au RCS d'AGEN.
Pour avis
La Gérance

L23VE03434



AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARMANDE du 17/04/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : M'ADVENTURE PARC
Siège social : Ile Balias Coussan, 47200 MARMANDE
Objet social : Parc de loisir récréatif, organisation, installation et mise en oeuvre d'activités et de divertissements

auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
2023_2402_588

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 04 avril 2023)

SARL ETS KAPUSUZ Ozcan GARAGE DU MOULIN ROUGE, Zaes du Moulin Rouge le Moulin Rouge, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 518 766 084. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - 24000 Périgueux.

2023_2402_587

47. LOT-ET-GARONNE

en extérieur et en intérieur, notamment de jeux en salle de type «escape game» et du karting sans que cette liste soit exhaustive ; Restauration rapide sur place ou à emporter, Vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : M. Adrien MATARD, demeurant 9 rue Courte Oreille 47200 MARMANDE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

L23VE03514



THOMAS SELECTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 13 avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **THOMAS SELECTIONS**

Siège social : Allée de Riols, ZAC AGEN SUD, 47000 AGEN

Objet social :
- Le négoce et l'achat vente en gros, demi-gros, détail avec ou sans entrepôt, de vins fins et de consommation courante, de spiritueux, champagnes, alcools et produits alcoolisés, de produits du terroir et produits culinaires en conserves et, pour ce faire, l'activité d'entrepôt agréé,

- L'activité d'agent commercial,
- Toute prestations d'initiation et de dégustation de vins, champagnes et spiritueux,

- Toute prestation d'animation et/ou événementielle autour du vin, du champagne et des spiritueux.

Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 5 000 euros
Gérance : M. Thomas RAYNAL, demeurant 280 Chemin des Fermés de Guirrod, 47300 PUJOLS et M. Didier RAYNAL demeurant 41 Route des Moulins, 47310 AUBIAC.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Agen.

Pour avis
La Gérance

L23VE03572

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

LA SABLIERE
Société Civile (SC) au capital de 1.049.351 euros
Siège social : 1 Rue Jules Mascarou
47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 13 avril 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile (SC)
Dénomination sociale : LA SABLIERE

Siège social : 1 Rue Jules Mascarou
47000 AGEN

Objet social :

En France et à l'étranger :

- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;

- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou groupes de sociétés ;

- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;

- l'animation de tout groupe de sociétés, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- l'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant

se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.049.351 euros,
Au moyen des apports en nature suivants :

Apports de titres de la société FONCIERE MORILLON G.CORVOL (SA) 572 133 411 RCS PARIS :

- Apport par Madame Chantal ROBERTET de 739 actions en pleine propriété évalués à 572.725 EUR et de 612 actions en usufruit évalués à 142.290 EUR

- Apport par Monsieur Matthieu DOLY de 1 action en pleine propriété évaluée à 775 EUR et de 204 actions en nue-propiété évalués à 110.670 EUR

- Apport par Monsieur Marc-Alban DOLY de 1 action en pleine propriété évaluée à 775 EUR et de 204 actions en nue-propiété évalués à 110.670 EUR

- Apport par Madame Marie-Axel DOLY de 1 action en pleine propriété évaluée à 775 EUR et de 204 actions en nue-propiété évalués à 110.670 EUR

Au moyen de l'apport en numéraire suivant :

- Apport par la société FONCIERE MORILLON G.CORVOL (572 133 411 RCS PARIS) de la somme de 1 EUR

Gérance :

Madame Chantal ROBERTET, demeurant au 1 Rue Jules Mascarou 47000 AGEN

Monsieur Marc-Alban DOLY, demeurant au 1 Rue Jules Mascarou 47000 AGEN

Clauses relatives aux cessions de parts :

Toutes mutations de la propriété ou de la jouissance des parts, toutes opérations de cession, donation, apport, apport partiel d'actif, fusion, tous gages, adjudications publiques volontaires ou forcées, cessions, donations ou apports de droits préférentiels de souscription, ou de droits d'attribution en cas d'augmentation du capital, toutes mutations par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, toutes cessions ou donations de parts à un conjoint, un ascendant ou un descendant, devront être préalablement agréés, dans les conditions et modalités ci-après, par l'unanimité des associés, à peine de nullité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis
La Gérance

L23VE03579

Aux termes d'un ASSP en date du 18/04/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PETIT POIS

Objet social : Le conseil, l'étude, la réalisation et la gestion de toute activité à caractère culturel, touristique, scientifique ou technique faisant appel à la

création de mode, de costumes et accessoires, aux techniques de mise en scène, de diffusion de vidéos, de son, de lumière de jeux scénographiques divers ; La conception, la réalisation et la commercialisation création de mode, de costumes et accessoires, de synopses, d'images, de vidéos, de spectacles et de créations dérivées ; La création, la modélisation, l'aménagement de tous sites ou actifs industriels en lieux de tourisme de spectacles ou d'exposition ainsi que leur commercialisation ; toutes prestations de services et de fourniture de matériel se rapportant aux activités de modélisme et stylisme, à la réalisation de costumes et de vêtements, à la mise en scène, l'intégration audiovisuelle et au suivi technique d'installations multimédias ; L'organisation de séminaires, de réceptions, de manifestations de toutes sortes ; la gestion et l'exploitation, directe ou indirecte, l'activité de librairie-boutique ; la gestion et l'exploitation, directe ou indirecte, d'activité de restauration ; La création, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, licences, marques de fabrique et de tous autres droits de propriété intellectuelle et industrielle concernant ces activités ; Toutes prestations de formation dans les domaines de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la mode, du stylisme, de la culture générale de la technique audiovisuelle

Siège social : 33 allée de la Chapelle,
47240 LAFOX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : Mme DE COINTET DE FIL-LAIN Nathalie, demeurant 23 rue de Goya, 33000 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Pour avis
La Présidente

L23VE03609



Aux termes d'un ASSP en date du 15/04/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ORCORA

Objet social : Acquisition d'immeubles, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire

Siège social : 238 Chemin de Loulmède, 47140 AURADOU
Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Co-gérance : M. COUZY Damien, demeurant 238 Chemin de Loulmède, 47140 AURADOU et Mme COUZY Myriam, demeurant 238 Chemin de Loulmède, 47140 AURADOU

Clause d'agrément : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

Pour avis
La Gérance

L23VE03657



MATHIEU RIVIERE CONSEIL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MATHIEU RIVIERE CONSEIL

Siège social : 59 Rue de la Garonne,
47520 LE PASSAGE

Objet social :

- Le conseil en systèmes et logiciels informatiques ;

- La planification et la conception (études conseil) de systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel, des logiciels et des communications y compris la formation des utilisateurs concernés ;

- Le conseil et l'assistance en systèmes et logiciels informatiques et plus généralement les services de conseil en informatique ;

- Le développement, l'édition et la vente de logiciels, de sites webs et d'applications web et mobiles ;

- L'achat et la vente de matériel informatique ;

- La prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;

- La gestion des titres de participation ;

- La gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;

- L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- La participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- Toutes prestations de services concourant au développement stratégique, à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou ainsi que toutes activités similaires, connexes ou complémentaires ;

- L'animation de tout groupe de société, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières,

- La participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- La gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;

- L'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Mathieu RIVIERE, demeurant 59 Rue de la Garonne 47520 LE PASSAGE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE03667

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.vie-economique.com

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« ATIOM »
Société par actions simplifiée au capital de
1 000 euros
Siège social : 35, Boulevard de la Répu-
blique, 47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à AGEN du 21 avril 2023, il
a été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ATIOM
Siège : 35, Boulevard de la République,
47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : Le courtage d'assurances et
de réassurances de toute nature. La re-
présentation de toutes compagnies ou
sociétés d'assurances, de réassurances
françaises ou étrangères. La gestion de
portefeuille d'assurances appartenant à
des tiers. L'exercice des fonctions d'as-
surance conseil. L'expertise, la défense
juridique. Les placements financiers, le
conseil en gestion du patrimoine.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'in-
scription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à
l'exception des cessions aux associés,
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés.

Président : M. Réda BENABDALLAH,
demeurant 14, Rue Paganel (47000)
AGEN.

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés
d'AGEN.

POUR AVIS
Le Président

L23VE03674



HABITAT TOITURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue Marceau
47390 LAYRAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée signé électroniquement en date
du 20 avril 2023, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme sociale : Société à responsabi-
lité limitée
Dénomination sociale : HABITAT TOI-
TURE

Siège social : Rue Marceau, 47390
LAYRAC

Objet social :
- Les prestations de services de petit
bricolage, «homme toutes mains»,
- Tous travaux d'électricité générale,
- La réalisation de tous travaux de cou-
verture et de charpente, l'entretien et net-
toyage de toitures,

Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Julien BUL, de-
meurant 40 bis Chemin de Monseigneur
47390 LAYRAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés
d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE03713



Aux termes d'un acte authentique reçu
le 06/04/2023 par Maître Romain DAROS,
Notaire à CASTELJALOUX (47700) - 5
avenue du 8 mai 1945, il a été constitué
une SCI ayant les caractéristiques sui-
vantes :

Dénomination sociale : DES COU-
COUS

Objet social : La propriété et la gestion,
à titre civil, de tous les biens ou droits mo-
biliers et immobiliers et plus particulière-
ment de toute prise de participation dans
toutes sociétés immobilières et de tous
autres biens meubles et immeubles, à
quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
L'acquisition, la vente, la prise à bail,
la location-vente, la propriété ou l'co-
propriété de terrains, d'immeubles
construits ou en cours de construction
ou à rénover, de toutes autres biens
immeubles et de tous biens meubles.,
La construction sur les terrains dont les
société est, ou pourrait devenir proprié-
taire ou locataire, d'immeubles collectifs
ou individuels à usage d'habitation , com-
mercial, industriel, professionnel ou mixte,
La réfection, la rénovation, la réhabilita-
tion d'immeubles anciens, ainsi que la
réalisation de tous travaux de transfor-
mation, amélioration, installations nou-
velles conformément à leur destination,
L'administration, la mise en valeur et
plus généralement l'exploitation par
bail ou autrement des biens sociaux,
L'obtention de toutes ouvertures de cré-
dits, prêts et facilités de caisse avec
ou sans garantie hypothécaire, desti-
nés au financement des acquisitions
ou au paiement des coûts d'aména-
gement, de réfection ou autres à faire
dans les immeubles de la société,
Toutes opérations destinées à la réalisa-
tion de l'objet social, notamment en fa-
cilitant le recours au crédit dont certains
associés pourraient avoir besoin pour se
libérer envers la société des sommes dont
ils seraient débiteurs, à raison de l'exé-
cution des travaux de construction respec-
tivement de la réalisation de l'objet social,
et ce, par voie d'hypothèque pour autrui.

Siège social : 370 route du Baquey,
47250 COCUMONT

Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son imma-
trication au RCS d'AGEN

Co-gérance : M. DA ROS Elian, de-
meurant 370 route du Baquey, 47250 CO-
CUMONT et Mme FARRUGIA Sandrine,
demeurant 370 route du Baquey, 47250
COCUMONT

Clause d'agrément : Cession libre
entre associé. Toutes les autres cession
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés par décision extraordi-
naire.

L23VE03727

MODIFICATIONS

TERSUN
SARL au capital de 30 000 €
Siège social : Lieu-dit As Lacarrottes
47550 BOE
808 128 870 RCS AGEN

En date du 01/04/2023, l'associé
unique a décidé :

- le transfert du siège social au 275
Chemin des cèdres ZAC de Siallès
47240 CASTELCULIER à compter du
01/04/2023,

- la transformation de la société en SAS
sans création d'un être moral nouveau,
à compter du 01/04/2023, ce qui entraîne
la modification des anciennes mentions
devenues caduques et remplacées par
celles-ci-après :

Forme : SAS

Admission aux assemblées et droit de
vote : Tout actionnaire a le droit de partici-
per aux décisions collectives, personnel-
lement ou par mandataire, quel que soit
le nombre d'actions qu'il possède. Il doit
justifier de son identité et de l'inscription
en compte de ses actions au jour de la dé-
cision collective. Le droit de vote attaché

aux actions est proportionnel à la quotité
du capital qu'elles représentent. Chaque
action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Agrément de toutes les
cessions d'actions par les actionnaires.

Administration :
Président nommé sans limitation de
durée : Monsieur Christophe DEROU-
NEAU, né le 25/03/1989 à BRUGES (33),
de nationalité française, demeurant 279
Chemin de Pesqué 47310 SAINTE CO-
LOMBE EN BRUILHOIS

Les autres caractéristiques sociales
demeurent inchangées.

En conséquence les statuts ont été en-
tièrement refondus.

Aux termes d'une décision en date du
03/04/2023, l'associé unique de l'EURL
G.G.H., au capital de 1 000 €, ayant son
siège social 800 Chemin de la Tuilerie,
47320 LAFITTE SUR LOT, immatriculée
949 291 876 RCS AGEN, a décidé de
transférer le siège social du 800 Chemin
de la Tuilerie, 47320 LAFITTE SUR LOT au
13 rue Jean Goujon, 47200 MARMANDE,
et de modifier en conséquence l'article 4
des statuts.

Administration :
Président nommé sans limitation de
durée : Monsieur Christophe DEROU-
NEAU, né le 25/03/1989 à BRUGES (33),
de nationalité française, demeurant 279
Chemin de Pesqué 47310 SAINTE CO-
LOMBE EN BRUILHOIS

Les autres caractéristiques sociales
demeurent inchangées.

En conséquence les statuts ont été en-
tièrement refondus.

Mention sera faite au RCS d'AGEN

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046

L23VE01046



JURI-LAWYERS
CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une décision en date du
03/04/2023, l'associé unique de l'EURL
G.G.H., au capital de 1 000 €, ayant son
siège social 800 Chemin de la Tuilerie,
47320 LAFITTE SUR LOT, immatriculée
949 291 876 RCS AGEN, a décidé de
transférer le siège social du 800 Chemin
de la Tuilerie, 47320 LAFITTE SUR LOT au
13 rue Jean Goujon, 47200 MARMANDE,
et de modifier en conséquence l'article 4
des statuts.

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504

L23VE03504



COLLE CLARISSOU ASSURANCES

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er février 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 11 avril 2023 de la SARL COLLE CLARISSOU DARROUMAN ASSURANCES, au capital de 377 000 euros dont le siège social est situé 3 Boulevard Aristide Briand, 47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 800 600 769 RCS AGEN :

- Le capital social a été réduit d'une somme de 87 000 euros, pour être ramené de 377 000 euros à 290 000 euros par rachat et annulation de 87 000 parts sociales et l'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à trois cent soixante-dix-sept mille euros (377 000 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-dix mille euros (290 000 euros).»

- Le mandat de cogérant de Monsieur Eric DARROUMAN a pris fin par suite de son décès ;

- La dénomination sociale «COLLE CLARISSOU DARROUMAN ASSURANCES» a été remplacée par «COLLE CLARISSOU ASSURANCES» et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE03631

SCI RESIDENCE
ARCHAMBAUD II

Société Civile Immobilière au capital de
1.524,49 €
Siège social : Place du Fougard à MARMANDE (47200)
RCS AGEN : 300.685.765

AVIS DE
MODIFICATION

L'assemblée extraordinaire du 01 avril 2023 a décidé le transfert du siège social au lieu-dit Belleroche à MARMANDE (47200) et la prorogation de la société pour une durée de 30 ans à compter du 15 avril 2023. En conséquence les articles 4 et 5 seront modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour insertion - Me Pierre CAPGRAS
L23VE03706

LOCATIONS GERANCES

AVIS DE LOCATION -
GÉRANCE

Suivant un acte SSP du 19/04/2023, M. CASSAGNE Christian, demeurant lieu-dit «La Maresquière», 47320 CLAIRAC a confié en location-gérance à CAS-SAGNE MECANIQUE, SAS au capital de 1 500 euros, ayant son siège social 378 Route de Manset, 47260 GRANGES SUR LOT, immatriculé au RCS d'AGEN sous le n°992 462 015, son fonds de commerce de : Réparation matériels agricoles, tracteurs agricoles, motocultures de plaisance, sis et exploité au 378 route de Manset, 47260 GRANGES SUR LOT immatriculé sous le numéro 404 335 119 RCS D'AGEN.

À compter du 01/05/2023 pour se terminer le 30/04/2026, renouvelable par tacite reconduction.

L23VE03583

FONDS DE COMMERCE



JURI-LAWYERS
CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

CESSIONS DE FONDS
DE COMMERCE

Par acte ssp en date du 03/04/2023, enregistré au SIE AGEN le 11/04/2023, sous la mention 2023 00011807 réf 4704P01 2023 A 00590, Mr Frédéric JOUANNET et Mme Stéphanie CALATAYUD, demeurant 4 Impasse Gaston Dupouy, 47200 MARMANDE, 420 953 325 RCS AGEN, ont vendu à l' EURL G.G.H., 800 Chemin de la Tuilerie, 47320 LAFITTE-SUR-LOT, 949 291 876 RCS AGEN, un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, sis 13 rue Jean Goujon, Centre Commercial La Gravette, 47200 MARMANDE, au prix de 50 000 €. Les oppositions seront reçues en la forme légale au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet JLC, 52 rue du Docteur Courret, 47200 MARMANDE, où domicile est élu.

L23VE03502



SELARL BERNARD-
DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

CESSIONS DE FONDS
DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu le 06/04/2023 par Me DELAGE-RECONDO Séverine, Notaire à MEZIN (47170) - 8 Bd Armand Fallières, enregistré au SIE AGEN, le 12/04/2023, dossier : 2023 00012017, bordereau : 4704P01 2023 N 00402, Mr VELLARD Jean-Michel et Mme Josiane BAKHLI, demeurant ensemble à LAROQUE-TIMBAUT (47340) 2 Lotissement Comte, ont cédé à la société JLVM, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social Chemin de Lagarrigue, 47340 LAROQUE TIMBAUT, immatriculé au RCS d'AGEN sous le n°922385752, un fonds artisanal d'électricité du bâtiment, plomberie, chauffage, énergies renouvelables, fumisterie, génie climatique, installation de poêle, d'insert, d'appareil d'économie d'énergie, de chauffage au bois, et pose de cheminée et ramonage, exploité sis à BEAUVILLE(47470) Place de la Tour. Moyennant le prix principal de 70 000 euros s'appliquant à savoir aux éléments incorporels pour 50.000 euros et aux éléments corporels pour 20.000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 06/04/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au bureau annexe permanent de Me DELAGE-RECONDO Séverine, à FRANCESCAS (47600) - 2 place du Centre où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis le notaire

L23VE03584

REGIMES MATRIMONIAUX



Jean-Luc SENTENAC Romain DAROS
Alexandra ALZIEU-BLANC
Notaires associés
Audrey SAINT-MARC
Notaire

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Patrice Jean-Yves AVOND,
agent technique territorial, né à LE PUY

EN VELAY (43000), le 16 février 1963 et Madame Deborah June HADDEN, Professeur d'Anglais, née à NEWTOWNARDS (ROYAUME-UNI), le 13 juin 1973, demeurant ensemble à PUCH D'AGENAIS (47160), 204 route de Razimetz, mariés à la Mairie de GRETNA GREEN (ROYAUME-UNI), le 17 août 1999, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.

L'acte a été reçu par Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, le 6 avril 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandra ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN (47160), 12 Place Armand Fallières, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Alexandra ALZIEU-BLANC

L23VE03593

AUTRES ANNONCES



SCP ALBERTINI-HERAULT &
BERGER
Notaires associées
47800 MIRAMONT DE
GUYENNE

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Madame Françoise AZORIN née NICOLAS avise de son intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont elle est propriétaire, savoir :

Une parcelle située à LAUZUN (Lot-et-Garonne), lieu-dit Bois de Lauquette, cadastrée : section H numéro 465 pour une contenance de 01 ha 02 a 30 ca,

Moyennant le prix principal de 3.000,00 €, payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de LAUZUN de cet avis de vente pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE MIRAMONT DE GUYENNE (47800), 1 rue Jasmin, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

Pour avis

Me Elodie ALBERTINI-HERAULT

L23VE03439



SELARL BERNARD-
DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE
UNIVERSEL - DELAI
D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 28 novembre 2017, suivi d'un codicille en date du 16 mai 2022, Madame Anne Rosemay HUËT, née à MAHEBOURG (Maurice), le 29 juillet 1934, demeurant à LAMONTJOIE (47310), 6 Rue Porte d'AGEN, décédé à LAMONTJOIE (47310), le 3 février 2023,

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt suivant procès-verbal d'ouverture et de testament reçu par Maître Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire associé à MEZIN (47170), le 7 avril 2023, duquel il résulte que le légataire remplira les conditions de la saisine et dont une copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AGEN, le 12 avril 2023.

Opposition à l'exercice des droits du légataire pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire à MEZIN (47170), 8 Boulevard Armand Fallières, référence CRPCEN : 47042, dans le mois suivant ladite réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AGEN.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE03570

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 juin 2021,

Monsieur James Burnett WINDSOR, en son vivant retraité, demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 38 avenue du Général de Gaulle.

Né à MANSFIELD, (ROYAUME-UNI) le 2 juin 1951.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité franco-britannique.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) (FRANCE), le 15 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline GRASS DARQUE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 10 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Céline GRASS DARQUE, notaire à VILLENEUVE SUR LOT 47300, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE03616

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 avril 2023)

SARL GALERIE DE LA PRESSE, C.Sial Auchan Ponservat, 47300 Bias, RCS Greffe d'Agén 500 661 947. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_861

SARL MY MOTORS, 13 Rue de la Convention, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agén 909 619 744. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 Février 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_862

SAS KZ HOLDING, 24 Rue du Bédat, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agén 879 266 013. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_863

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 avril 2023)

SARL CECLEM, 14 Rue Toupinerie, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agén 798 787 867. Commerce de détail de la chaussure. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 Novembre 2022 et désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814

-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_4701_865

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 avril 2023)

SARL JM BATIMENTS, Lieu-Dit Sarrazy, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agén 844 350 686. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2023_4701_864

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte reçu par Maître SCHNEIDER L'OFFICIAL, Notaire à EXCIDÉUIL (24160), le 17 avril 2023, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SCI DU CHAI** Siège social : GARLEDE-MONDEBAT (64450) 304 route du Gabas. Durée : 99 ans Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Capital social : 1.000,00 EUROS Apports faits en numéraire Gérants : M. Philippe GALLET, demeurant à COULAURES (24420) lieu-dit Verdeney et Mme Nathanaëlle GALLET, demeurant à GARLEDE-MONDEBAT (64450) 304 route du Gabas. Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés. La Société sera immatriculée au R.C.S. de PAU. POUR AVIS ET MENTION Le notaire

L23VE03597



Expertise Comptable

638 avenue de la Libération
12 Bureau Parc des Baumes
13160 CHATEAUFARNARD
www.expa13.com

Par acte SSP du 06/04/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HARMOVIE**

Objet social : la location de chambres meublées avec prestations para-hôtelières (fourniture du petit déjeuner, nettoyage régulier des chambres, fourniture du linge de maison et réception de la clientèle), occasionnellement fourniture de repas pour les locataires des chambres et propositions d'ateliers détente. L'activité de coaching à la personne.

Siège social : 5 Chemin de la Porte Saint Jacques 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme SAINT HUBERT Bernadette, demeurant 7 boulevard Mathieu Rech 13560 Sénas

Immatriculation au RCS de Bayonne
L23VE03654

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

EXTENSION DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 avril 2023)

SARL DARDY, Lieu-Dit Dardy, 47120 Duras, RCS Greffe d'Agén 833 264 286. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de SARL Dardy - Lieu-Dit Dardy - 47120 Duras, date de cessation des paiements le 16 Novembre 2021 et confirmant la désignation du liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_858

SARL DARDY, Lieu-Dit Dardy, 47120 Duras, RCS Greffe d'Agén 833 264 286. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de SARL Dardy - Lieu-Dit Dardy - 47120 Duras, date de cessation des paiements le 16 Novembre 2021 et confirmant la désignation du liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_859

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 avril 2023)

ROSSIGNOL Philippe, Ismaël, Jacques, Jean-Luc, 7 avenue de Graveyron, 47180 Sainte-Bazeille, RCS Greffe d'Agén 513 653 782. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Avril 2023, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_860

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 avril 2023)

LEGLISE Pascal, 5 rue Robert Celles, 47700 Casteljaloux, RM 428 828 107. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 Avril 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_4701_866

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST



SE CHARGE DE VOS
**APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE**

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM



Virginie LESUEUR et
Nicolas BERNARD
NOTAIRES ASSOCIÉS
1, le Verger des Ferrages
83510 LORGUES

Par acte authentique du 13/04/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ETXECOLL**
Objet social : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 4 allée du Moulin d'Hureous 64340 Boucau.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. COLLANGETTES Michel, demeurant 4338 route des Arcs 83510 Lorgues, Mme GUIGUE épouse COLLANGETTES Patricia Marie, demeurant 4338 route des Arcs 83510 Lorgues

Clause d'agrément : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au RCS de Bayonne
L23VE03678

TELEPHONE EN PIECES 64
TEP 64
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 Rue Jean Bascouret
64290 LASSEUBE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Lasseube en date du 07 avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TELEPHONE EN PIECES 64 (TEP 64)

Forme sociale : Société par actions simplifiée,

Siège social : 3 rue Jean Bascouret 64290 LASSEUBE,

Objet social : L'activité de la société a pour objet, l'achat-ventes de pièces détachées et accessoires en téléphonie mobile, tablettes et ordinateurs, ainsi que la réparation de téléphonie mobile, tablettes et ordinateurs.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 2 000 euros,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit des associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés,

Président : Monsieur Jérémy GUETT-MAN, demeurant : 42, Rue Louis Barthou 64290 LASSEUBE,

Directrice générale : Madame Hélène RABANAL, demeurant 42, Rue Louis Barthou 64290 LASSEUBE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Pau.

Le président

L23VE03696

Par acte SSP en date du 13/04/2023, il a été constituée une SASU dénommée : **LAURENCE ETCHEVERS LIENS ET DEVELOPPEMENTS**. Sigle : L.E.L.D.

Siège social : 2 Chemin Ahuntzen Bidea 64500 CIBOURE. Capital : 1.000 €. Objet : Accompagnement et développement des marques dans le domaine du prêt à porter, maroquinerie, parfum et cosmétiques. Présidente : Mme Laurence ETCHEVERS, 2 chemin Ahuntzen Bidea 64500 CIBOURE. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BAYONNE

L23VE03724

MODIFICATIONS

PFORMA

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 5 RUE DU PASTEUR
ALPHONSE CADIER 64000 Pau
914 793 898 RCS de Pau
Le 31/10/2022, l'associé unique a décidé de changer l'objet social qui devient : marketing, conseil, consulting, vente à distance, e-commerce
Mention au RCS de Pau

L23VE02475

ISOMA

SASU au capital de 1 000€
66 Rue Yaurreguia Résidence Parc D'Illabanez 64210 BIDART
921740593 RCS BAYONNE

Le 13/02/2023, l'associé unique a augmenté le capital de 1.047.942€ pour le porter à 1.048.942€.

L23VE03566



ETUDE de Maîtres
Michel HAU-PALE et
Christophe
GOURGUES
Notaires associés à
MAULEON-LICHARRE
(64130)

SCI VERPA

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 2 avenue de l'Université,
Centre Mercure
64000 PAU
490 459 104 RCS PAU

CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suite au décès de Monsieur LAGARDE Jean Patrick, Philippe né le 13 septembre 1956 à CARRESSE-CASSABER (64270), demeurant à PAU (64000) 232 Boulevard de la Paix et décédée à NOE (31410) le 07 novembre 2019,

Aux termes d'une délibération des associés en date du 23 mars 2023, et il a été décidé de nommer aux fonctions de gérant Madame HAVRET Christelle née LAGARDE, épouse de Monsieur HAVRET Julien, née à TARBES (65000) le 02 février 1988 demeurant à ORLEIX (65800) 10 rue des Bergeronnettes.

et de transférer le siège social :

Ancien siège : PAU (64000), 2 avenue de l'Université, Centre Mercure,

Nouveau siège : ORLEIX (65800), 10 rue des Bergeronnettes.

Objet : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

La durée : 99 années.

Les statuts seront modifiés en conséquence et déposés au RCS de PAU et au RCS de TARBES.

Pour avis unique.

Me ETCHEBARNE, Notaire

L23VE03590

SELARL CÉLINE DONAT & ASSOCIÉS
9, rue Pierre Ramel
66027 PERPIGNAN CEDEX
Avocats au barreau des Pyrénées-Orientales

BARALVIC MB

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 900.000 euros
Président : Société BARALVIC,
Société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 830 475 182, représentée par Madame Anne-Claire Louvet Boutant
Siège social : 3 Rue de Téhéran 75008 Paris
RCS Paris B 883 531 907
AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décision de l'Associé Unique en date du 6 décembre 2022, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 Place de la Chapelle, SPOT 77 - 64600 ANGLET, aux lieu et place du 3 Rue de Téhéran - 75008 PARIS.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Paris.

Pour avis, le Président

L23VE03653

GRUPEMENT FORESTIER GAZAILHAN

Au capital de 620.000,00 euros
2 Avenue de la Fontaine Trespey
64000 Pau
RCS Pau 801 759 291

Aux termes d'une assemblée générale en date du 20 janvier 2021, les associés du GROUPEMENT FORESTIER GAZAILHAN ont décidé de procéder à une augmentation de capital par voie d'apport en numéraire. Le capital social de la société est désormais porté à 661.500 euros.

Mention sera faite au RCS de Pau.

L23VE03662

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE NUGOU

SCI au capital de 1.830.912,70 €
SIEGE SOCIAL : 6bis Rue de la Paroisse
78000 VERSAILLES
403 372 022 RCS Versailles

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 4 mars 2023, les associés de la société susvisée, constituée à compter du 04.12.1995 pour une durée de 99 an-

nées, ont (1) décidé de transférer le siège social à ETCHARRY (64120), 371 Chemin de la Croix et, (2) pris acte du décès de M. Pierre NUGOU, Gérant et nommé en remplacement Mme Frédérique GEVRY -NUGOU, demeurant 371 Chemin de la Croix à ETCHARRY (64120). Ces décisions prennent effet à compter du 4 mars 2023. Les statuts ont été modifiés.

En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de Versailles, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne, désormais compétent à son égard.

Pour avis, la Gérance

L23VE03669



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SOME HAIR BLOND

Société à responsabilité limitée
à capital variable au capital minimum de
10.000€

Siège social : 19, Bd Thiers
64500 ST JEAN DE LUZ
901 098 608 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} août 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Christophe FLORET, demeurant 64200 BIARRITZ, Clos Aguilera, 1, Avenue de Braou, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} août 2021.

Pour avis

La Gérance

L23VE03695

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 rue des Noyers 64190 Araujuzon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pau, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L23VE03569

CLÔTURES



GALERIE MALLET
SAS au capital de 1000 €
Siège social : 11 RUE ADA BYRON
64000 Pau

534 449 038 RCS de Pau
L'AGE du 28/02/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme MALLET Isabelle, demeurant 20 rue Bugala 64400 Aren pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pau.

Radiation au RCS de Pau

L23VE03312

REGIMES MATRIMONIAUX



Etude de Maîtres
Emmanuelle LAFARGUE et
Benoît HOURREGUE
Notaires Associés
à Soustons
26 rue Jean Moulin

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Benoît HOURREGUE, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Emmanuelle LAFARGUE et Benoît HOURREGUE, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à Soustons (40140), 26 Rue Jean Moulin, soussigné, CRPCEN 40032, le 7 avril 2023, a été effectué un aménagement à régime matrimonial avec apport à la communauté :

Entre M. Jean-Louis François **DEBARBIEUX**, Retraité, et Mme Yvette **MOUJICA**, Retraitée, et ensemble à Saint-Jean de-Luz (64500) 45 Chemin Saint Joseph.

M. est né à Pau (64000) le 19 novembre 1939,

Mme est née à Saint-Jean-de-Luz (64500) le 18 mars 1947.

Mariés à la mairie de Saint-Jean-de-Luz (64500) le 18 janvier 1968 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L23VE03510

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé à LOURDES en date du 14/04/2023, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière Dénomination sociale : **ICONCEPT** Siège social : 21 Place des Champs Communs, 65100 LOURDES
Objet social : L'acquisition, l'édification, la prise à bail, la location, la sous-location de tous biens et droits immobiliers, bâtis et non bâtis. Et plus généralement, la propriété et la gestion de tous immeubles et droits immobiliers. Durée de la société : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1000€ Gérant : Conceição DE LIMA demeurant 21 Place des Champs Communs, 65100 LOURDES et Irina DE LIMA demeurant 26 rue Gabriel Moussa, 33320 EYSINES Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés Pour avis, la Gérance.

L23VE03589

MODIFICATIONS



SCI PICADILLY
Société civile immobilière au capital de 500 euros

Siège social en cours de transfert : 2 Rue Montesquiou
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE
751 779 299 RCS TARBES
AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2 Rue Montesquiou à BAGNERES-DE-BIGORRE (65200) au 9 Rue Gambetta à BAGNERES DE BIGORRE (65200) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de TARBES. Pour avis. La Gérance

L23VE03604



ETUDE de Maîtres
Michel HAU-PALE et
Christophe
GOURGUES
Notaires associés à
MAULEON-LICHARRE
(64130)

SCI VERPA

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 2 avenue de l'Université,
Centre Mercure
64000 PAU
490 459 104 RCS PAU

CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suite au décès de Monsieur LAGARDE Jean Patrick, Philippe né le 13 septembre 1956 à CARRESSE-CASSABER (64270),

demeurant à PAU (64000) 232 Boulevard de la Paix et décédée à NOE (31410) le 07 novembre 2019,

Aux termes d'une délibération des associés en date du 23 mars 2023, et il a été décidé de nommer aux fonctions de gérant Madame HAVRET Christelle née LAGARDE, épouse de Monsieur HAVRET Julien, née à TARBES (65000) le 02 février 1988 demeurant à ORLEIX (65800) 10 rue des Bergeronnettes.

et de transférer le siège social :

Ancien siège : PAU (64000), 2 avenue de l'Université, Centre Mercure,

Nouveau siège : ORLEIX (65800), 10 rue des Bergeronnettes.

Objet : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

La durée : 99 années.

Les statuts seront modifiés en conséquence et déposés au RCS de PAU et au RCS de TARBES.

Pour avis unique.

Me ETCHEBARNE, Notaire

L23VE03607



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 01 99 77

SARL LEA

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 40 avenue Peyramale
65100 LOURDES
823 631 759 RCS TARBES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 04/07/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des

associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait

pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

L23VE03708

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF : Suite à la parution L23VE02507 du 22 mars 2023 concernant la location gérance, en ce qui concerne l'activité exercée il y a lieu de supprimer « or et argent ».

L23VE03679

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
3 Cours Jardin Public
64270 Salies-de-Béarn

ESPACE DECOR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 10, rue des Noyers
64190 Araujuzon
Siège de liquidation : 10 rue des Noyers
64190 Araujuzon
393 302 526 RCS Pau

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Antoine CAMPANELLA, demeurant 10 rue des Noyers 64190 Araujuzon, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

ANNONCES MANDATAIRES
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHB
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs
Judiciaires Associés
34 rue Victor Hugo
33500 Libourne
www.fhb.eu

e-mails :
lea.demeaux@fhb.eu
juliette.bardet@fhb.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS
OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves | Eric Samson | Théophile Fornacciari

SARL ARB ATLANTIQUE
Société de travaux de façade

Redressement judiciaire du 05/04/2023

- Activité : Réalisation de travaux de façade tels que : pose d'enduit, parement, isolation thermique par l'extérieur
- Siège social : Lieu-Dit Pivain Sud-Aubie Espessas, 3 rue du Pivain, 33240 VAL DE VIRVEE
- Chiffre d'affaires au 31/03/2022 (exercice clos) : 702 107 €
- Effectif total : 20 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 26/05/2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

LA VIE
ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS
**APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE** LA PARUTION
DANS NOTRE JOURNAL
D'ANNONCES LÉGALES
VOUS ASSURE :

LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL
D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

**BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES
AVEC UNE PARUTION À PRIX RÉDUIT
QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ**

LA VIE
ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET
Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET
Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT,
Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE
Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,
Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,
Nelly BETAÏLE, Jonathan BITEAU,
Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON,
Vincent BIARD, Hermance HITTE
& Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie BROUETIER

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :
Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :
Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :
Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :
Christophe CLERTEAU

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : SUD MAILING

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco



Agenda

de mai 2023

LUNDI 1^{ER} MAI

- **Fête du travail** : le 1^{er} mai est le seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré.
- Début de la période légale des **congés payés** (jusqu'au 31 octobre), sauf période différente fixée par accord d'entreprise ou, à défaut, par convention de branche. Les dates des congés et l'ordre des départs doivent être affichés dans l'entreprise au moins un mois à l'avance.

MERCREDI 3 MAI

- **Toutes entreprises** :
 - Date limite de la déclaration de résultat pour les exercices clos le 31 décembre 2022.
 - En cas de télétransmission de la déclaration (procédures EFI ou EDI), l'administration accorde un délai supplémentaire de quinze jours, soit jusqu'au jeudi 18 mai 2023.

JOURS OUVRABLES
27 JOURS

JOURS OUVRÉS
FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE
23 JOURS
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI
22 JOURS

JOURS FÉRIÉS : 3 JOURS
LUNDI 1^{ER} **FÊTE DU TRAVAIL**
LUNDI 8 **VICTOIRE DE 1945**
JEUDI 18 **ASCENSION**

- Déclaration par les emprunteurs des **contrats de prêt** d'un montant supérieur à 5 000 euros conclus en 2022 (imprimé n° 2062 à joindre à la déclaration de résultat).

- Déclaration des **honoraires**, commissions, courtages, droit d'auteurs, etc., versés en 2022 d'un montant supérieur à 1 200 euros par an et par bénéficiaire.

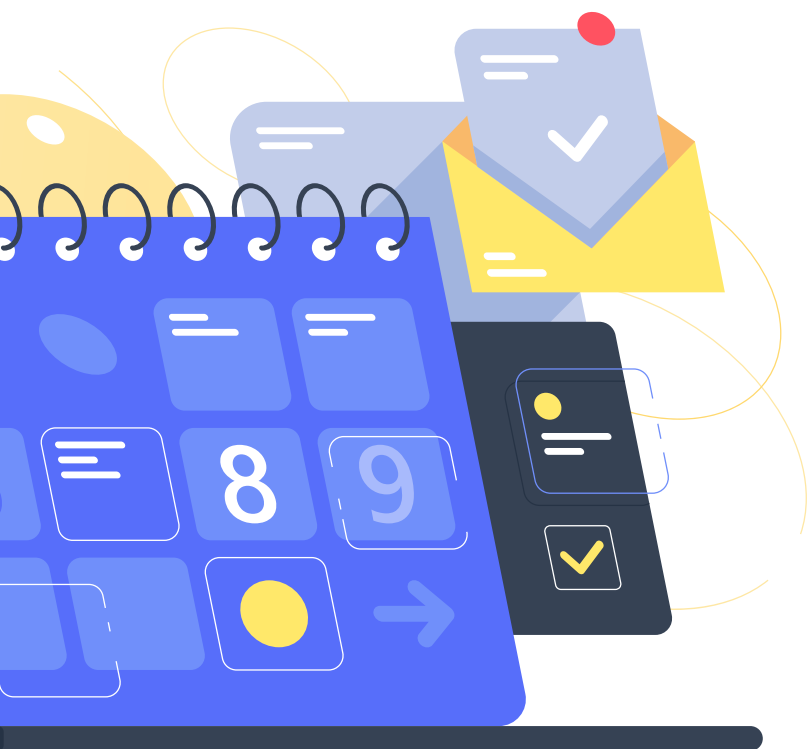
- Déclaration n° 1330-CVAE au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et téléversement du solde de la cotisation de 2022 (en pratique, délai reporté au 18 mai 2023).

- **TVA** : déclaration annuelle de régularisation CA 12 de l'exercice 2022. Paiement du solde ou demande de remboursement de crédit de TVA. En cas de télétransmission de la déclaration, le délai est reporté au jeudi 18 mai 2023.

- **Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)** : déclaration annuelle n° 2020-TGAP-SD à souscrire avec la déclaration CA 12.

VENDREDI 5 MAI

- **Travailleurs indépendants** : paiement à l'Urssaf des **cotisations sociales personnelles** du deuxième trimestre 2023 en cas de paiement trimestriel.



LUNDI 8 MAI

- **Fête de la Victoire de 1945** : jour férié ordinaire.

LUNDI 15 MAI

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sur les salaires d'avril versés en avril ou mai.
 - À compter de 2023, la DSN sur les salaires d'avril permet de payer à l'Urssaf le solde de la **taxe d'apprentissage** de 2022.
 - Pour les employeurs d'au moins 20 salariés, la DSN de mai doit être accompagnée de la déclaration et du paiement de la contribution au titre de l'**obligation d'emploi des travailleurs handicapés** (OETH).
- Sociétés dont l'exercice coïncide avec l'année civile : date limite de télépaiement du **solde de l'impôt sur les sociétés** et de la **contribution sur les revenus locatifs**.

JEUDI 18 MAI

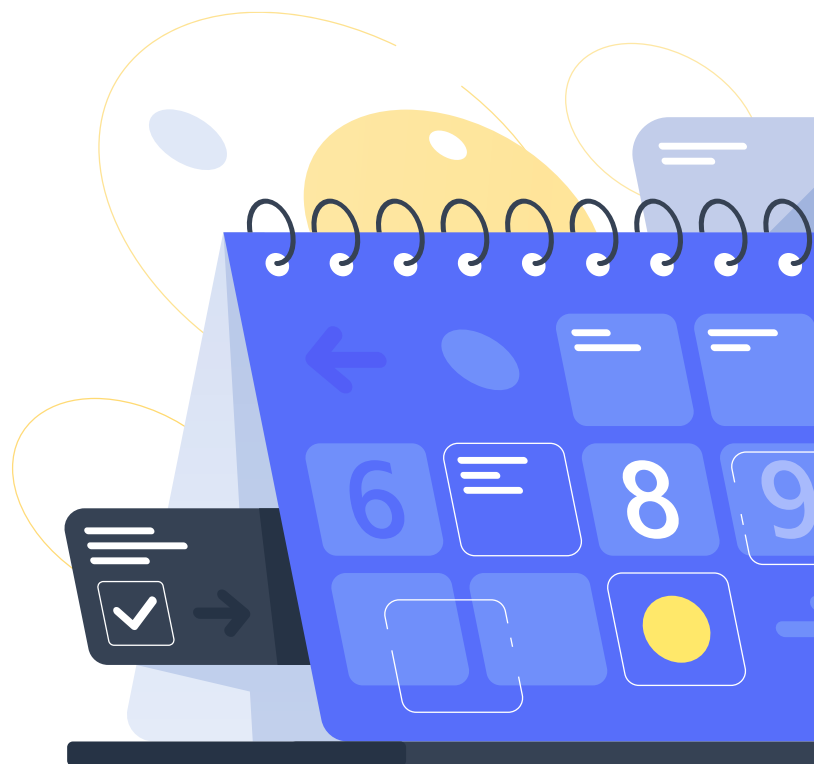
- **Ascension** : jour férié ordinaire. Le vendredi 19 mai peut constituer un jour de pont, rémunéré ou non, sur décision de l'employeur.
- **Toutes entreprises** : date limite de la **déclaration de résultat** par **télétransmission** (procédures EFI ou EDI) pour les exercices clos le 31 décembre 2022.
- **Entreprises** qui donnent en location des locaux commerciaux ou professionnels (régime réel d'imposition) : télétransmission de la **déclaration des loyers** (déclaration Decloyer) pour l'établissement de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

LUNDI 22 MAI

- Date limite de dépôt de la **déclaration annuelle des revenus de 2022** (n° 2042) lorsqu'elle est effectuée sur papier (contribuables ne disposant pas d'internet).

JEUDI 25 MAI

- Date limite de la **déclaration des revenus** de 2022 sur internet pour les contribuables des **départements 01 à 19**.



- **Particuliers emprunteurs** (sans intermédiaires) : déclaration, à faire avec la déclaration des revenus, des contrats de prêt d'un montant supérieur à 5 000 euros conclus en 2022.
- **Employeurs** de plus de 9 salariés ou au paiement mensuel : versement des cotisations Agirc et Arrco sur les salaires d'avril.

MERCREDI 31 MAI

- **Non-salariés et entreprises à l'impôt sur le revenu** (régime réel) : date limite de première adhésion à un **centre de gestion agréé** (CGA ou AGA pour les activités non commerciales) ou signature d'une lettre de mission avec un expert comptable.

DÉLAIS VARIABLES

- Entreprises au régime réel normal : télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations d'avril. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
 - l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
 - l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	MOINS DE 50 cm ³	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM
	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	MARS 2022	MARS 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,49	116,79	+ 5,7 %
INDICE HORS TABAC	104,89	115,92	+ 5,7 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,27 €	1 709,28 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 533,63	8,8%	16,4%	14,3%	7 533,63	6 594,57	France
SBF 120	5 741,07	8,3%	15,4%	12,3%	5 741,07	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 393,95	8,1%	15,8%	14,2%	4 393,95	3 856,09	Europe
S&P 500	4 149,72	6,0%	8,1%	-5,5%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	13 069,18	4,4%	19,5%	-6,0%	13 181,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 909,44	7,8%	6,1%	3,8%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 882,67	7,5%	14,1%	12,1%	15 882,67	14 069,26	Allemagne
SMI	11 358,98	7,0%	5,9%	-8,9%	11 435,99	10 516,40	Suisse
NIKKEI	28 658,83	4,8%	9,8%	6,9%	28 658,83	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 393,33	4,4%	9,8%	6,2%	3 393,33	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,10	-0,1%	4,1%	7,6%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-45,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,46	-11,3%	-23,8%	44,2%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,31	16,0%	103,0%	69,9%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	11,1%	-16,7%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	480,00	1,7%	1,3%	6,2%	490,00	458,00	6,9%
EAUX DE ROYAN	82,00	0,6%	-0,6%	-12,8%	83,00	76,50	7,8%
EUROPLASMA	0,58	-63,2%	-17,1%	-99,8%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,01	-23,6%	-33,8%	-62,8%	1,66	0,96	-
GASCOGNE	4,08	-3,3%	-8,7%	19,3%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	5,72	-14,0%	18,2%	-39,7%	7,12	4,95	1,0%
GPE PAROT (AUTO)	2,06	8,1%	-3,7%	-9,6%	2,21	1,79	-
HYDROGENE DE FRANCE	15,00	-23,7%	-28,2%	-53,5%	22,70	15,00	-
HUNYVERS	13,00	-0,4%	9,7%	9,0%	14,85	11,90	-
I.CERAM	8,75	-5,3%	-14,2%	-17,5%	13,95	8,40	-
I2S	6,45	1,6%	5,7%	11,2%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,30	-13,4%	28,9%	-49,1%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,20	18,2%	20,2%	-22,7%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	2,27	13,5%	47,4%	-4,6%	3,13	1,47	-
LECTRA	34,95	1,6%	-0,7%	-14,3%	40,70	33,55	1,4%
LEGRAND	83,76	-1,2%	11,9%	2,3%	89,52	75,22	2,3%
MULTIMICROCLOUD	0,35	0,0%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	-0,8%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,70	-2,0%	5,0%	6,1%	15,50	12,85	2,0%
POUJOLAT	24,30	-2,0%	-12,6%	18,5%	32,60	22,90	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,13	4,6%	25,2%	-9,2%	4,26	3,40	-
VALBIOTIS	3,68	-7,3%	2,2%	-47,1%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Triathlon Vieux-Boucau relève le challenge



© Challenge Family

Organisatrice de 35 courses dans 27 pays, la société Challenge Family a choisi Vieux-Boucau pour accueillir sa quatrième épreuve française, les 21 et 22 octobre prochains.

Par Cécile AGUSTI



© Challenge Family



© C.A.

Après Montpellier, Fréjus et Cagnes-sur-Mer, c'est à Vieux-Boucau que Challenge Family va installer une nouvelle étape de son circuit français à l'automne. En 20 ans, la société allemande a développé des courses longue distance à travers le monde entier. Depuis, plus de 75 000 athlètes ont participé à au moins l'un des 35 triathlons organisés dans 27 pays. La commune landaise s'attend donc à un afflux massif de sportifs pour la première édition prévue les 21 et 22 octobre prochains.

« Nous sommes ravis d'offrir une nouvelle épreuve en France », assure Jort Vlam, le PDG de Challenge Family. « Comme à chaque fois, celle-ci va proposer une expérience de course très différente aux athlètes. La côte ouest sauvage est bien connue pour le surf, mais le lac marin abrité est l'endroit idéal pour la baignade. Quant aux routes plates à travers la belle campagne landaise, elles promettent des temps rapides à vélo. » L'organisa-

tion se fera en partenariat avec les sociétés girondines Time 2 Sports, spécialisée dans la création de manifestations sportives, et 2 for 1 média pour la réalisation des photos et des vidéos.

DEUX CIRCUITS AU CHOIX

Les triathlètes auront le choix entre deux circuits. Pour la Middle Distance, il leur faudra nager 1,9 km dans le lac de Port-d'Albret, rouler 90 km en une seule boucle plate et rapide qui les mènera jusqu'à Lit-et-Mixe et Uza, avant de terminer avec une course à pied de 21,1 km autour du lac et dans le bourg de Vieux-Boucau. Celles et ceux qui choisiront l'Olympic Distance n'auront « que » 1,5 km de natation, 40 km à vélo et 10 km de course à pied à réaliser. Les enfants ne sont pas oubliés avec deux formats de course pour les 6-9 ans et les 10-13 ans. ■

Inscriptions ouvertes sur
<https://challenge-vieuxboucau.com>